Saint-Colomban

Tout naturellement…

ÉTAT DES LIEUX DU TERRITOIRE DE SAINT-COLOMBAN DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Municipalité de Saint-Colomban

Janvier 2008

Logo représentant la nature de Saint-Colomban, un arbre juxtaposé à un cours d'eau, où surgit une silhouette humaine et un profil de maison sous les astres. La relation entre les éléments illustre l'harmonie de la cohabitation, alors que la base élargie symbolise ce qui doit inspirer la construction d'un futur digne des générations à venir.

AVANT-PROPOS

Soucieux de prendre les meilleurs moyens pour assurer le développement harmonieux de son territoire et de sa population, le conseil municipal de la municipalité de Saint-Colomban, après avoir déclaré son adhésion au *Réseau québécois des Villes et Villages en santé* (RQVVS), s'engage, en août 2006, dans une démarche de planification stratégique appelée *Agenda 21 local*, laquelle est inspirée de la philosophie des Villes et Villages en santé. Cette démarche répond aux critères de développement durable mis de l'avant lors du *Sommet de Rio* de 1992. C'est donc avec le soutien du RQVVS, mais aussi et surtout grâce à la participation des forces vives de la communauté colombanoise, que cette démarche se concrétise.

Le *Réseau québécois des Villes et Villages en santé* (RQVVS), fondé en 1990, est un lieu de rassemblement de municipalités qui ont à coeur le développement du plein potentiel de leur population et du territoire qu'elle occupe. Il regroupe plus de 150 municipalités et MRC au Québec, et plus de 3 000 à travers le monde. En collaboration avec le CQDD, qui possède une expertise sur le développement durable, le RQVVS soutient tout particulièrement la mise en œuvre d'*Agendas 21 locaux* en tant que moyen pertinent pour concrétiser le développement durable à l'échelle municipale. Notre appartenance à ce réseau est donc un atout majeur pour la réussite de notre démarche.

Toutefois, en plein coeur de cette démarche, occupent une place unique et cruciale, la communauté et le comité promoteur.

Nous n'insisterons jamais assez sur l'aspect participatif et inclusif d'un tel projet. En effet, les visionnaires du *Sommet de Rio* en 1992 ont voulu faire de la participation la plus large et continue possible, une condition essentielle de la planification et de la mise en oeuvre d'un *Agenda 21 local*. En effet, l'avenir de notre communauté nous appartient à tous et à toutes. Citoyennes et citoyens,

vous qui recherchez un milieu de vie de qualité, avec la possibilité et l'espoir d'y vivre longtemps et en bonne santé, d'y fonder une famille, d'y travailler, de vous y réaliser, de vous sentir respectés et écoutés par ceux qui ont la charge d'organiser et de gérer les services publics, nous espérons susciter votre intérêt tout au long de ce grand projet.

Ainsi donc, c'est dans le cadre de cette démarche que différentes forces vives de la municipalité sont mises à contribution.

Aussi, dès le départ, vu le besoin d'alimenter, mais aussi de superviser et supporter notre projet d'*Agenda 21 local*, le conseil municipal a sollicité les représentants des diverses organisations publiques et privées animant la vie communautaire de notre municipalité. Les secteurs de la santé, de l'éducation, du loisir, de la culture, de l'environnement et des affaires ont alors été interpellés et forment maintenant, en compagnie de citoyennes et citoyens, le comité promoteur.

La mission de ce comité est d'accompagner le conseil municipal dans la vaste entreprise qu'est l'*Agenda 21 local*. Son mandat consiste à prendre sous son aile l'ensemble des étapes et des activités devant mener à l'élaboration d'orientations et la mise en œuvre de stratégies à long terme susceptibles de répondre aux aspirations de la population colombanoise. Ce partenariat avec le conseil municipal est également associé à la mise en oeuvre des projets et activités issus de la démarche, sans négliger une contribution à l'importante évaluation des résultats. À titre de coordonnatrice pour assurer la fluidité du processus, le conseil municipal a désigné madame Andrée Habel pour suivre de près et supporter l'ensemble du déroulement de notre réflexion collective. Elle a d'ailleurs rédigé l'*État des lieux*. Au coeur même de la mobilisation citoyenne, elle est votre interlocutrice en ce qui concerne l'évolution des diverses facettes que prendra notre *Agenda 21 local*.

Qu'est-ce qu'un *Agenda 21 local*?

Un *Agenda 21 local* (A21L) est un processus multisectoriel, partenarial et participatif initié par une ville ou un organisme du milieu au moyen d'un état des lieux, de consultations, d'un plan d'action stratégique à long terme et d'un suivi élaboré par la communauté.

En d'autres mots, il s'agit de la démarche d'une collectivité qui consiste à dresser son portrait actuel afin d'anticiper des projections quant à son développement et ses éventuels besoins, en s'appuyant sur ses intérêts et ses volontés.

Il s'agit d'un moyen d'entamer une dynamique, de développer l'implication citoyenne, d'informer, de sensibiliser toute la population, d'organiser des débats et des échanges sur des thèmes précis qui construiront l'avenir de notre communauté. L'*Agenda 21 local* permet donc de mettre à contribution les forces vives de la communauté, tout en favorisant plus de cohésion sociale, plus de démocratie participative et une citoyenneté responsable.

Très utilisé en Europe (en 1996, l'Agenda de Rio visait à ce que 80 % des municipalités des pays participants se soient dotées d'un A21L), mais peu présente encore en Amérique du Nord, c'est une approche dont on parlera de plus en plus, à la faveur notamment de la récente politique sur le développement durable adoptée par l'Assemblée nationale et qui vise à engager le Québec sur la route du développement durable. Mentionnons qu'en juin 2006, la municipalité de Baie-Saint-Paul devenait la première ville québécoise à adopter un *Agenda 21 local*. Quelques autres municipalités réalisent actuellement une démarche en ce sens : Sorel-Tracy, Saint-Félicien et Lavaltrie, notamment.

Qu'est-ce que le développement durable?

Le développement durable est un modèle de développement qui vise à répondre aux besoins des générations présentes, sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Il a ainsi été défini, lors de la *Commission mondiale sur l'environnement et le développement* tenue en 1987 et présidée par madame Gro Harlem Brundtland. C'est lors du *Sommet de la Terre* tenu à Rio en 1992 et auquel 173 états ont participé, qu'il a été officiellement adopté. Ce modèle ajoute aux approches actuelles de développement axées sur l'économie, des considérations associées à l'environnement, aux ressources naturelles et aux besoins fondamentaux des humains dans un esprit d'équité sociale. Ainsi, le développement social (satisfaction des besoins humains et amélioration de la qualité de vie) est considéré comme la finalité du développement, les activités économiques comme le moyen d'y arriver et la protection de l'environnement comme la condition à respecter.

Du Sommet de Rio a découlé l'Agenda 21 (21 référant au 21e siècle), qui se veut un plan d'action mondial pour mettre en oeuvre le développement durable. L'Agenda 21 « local » est né du constat que la mise en oeuvre du développement durable ne relève pas seulement des états, mais également des communautés locales, dont le rôle est capital pour construire l'avenir des générations futures.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS **2**

TABLE DES MATIÈRES **6**

1. INTRODUCTION **8**

2. HISTOIRE **9**

3. LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE **11**

4. PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE **13**
4.1 TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES POUR LA RÉGION DES LAURENTIDES 14
4.2 POPULATION COLOMBANOISE 16
4.3 TABLEAU-SYNTHÈSE – PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE 30

5. COHABITATION DES USAGES TERRITORIAUX À TRAVERS UN AMÉNAGEMENT DURABLE **31**
5.1 ÉTALEMENT URBAIN : RÉPARTITION DE LA POPULATION SUR LE TERRITOIRE 33
5.2 RÉPARTITION DES NOUVELLES CONSTRUCTIONS 35
5.3 TABLEAU-SYNTHÈSE – COHABITATION DES USAGES TERRITORIAUX 41

6. GESTION ENVIRONNEMENTALE INTÉGRÉE **42**
6.1 GÉOGRAPHIE DU TERRITOIRE 42
6.2 FORÊTS 43
6.3 EAU 46
6.4 FAUNE 50
6.5 MATIÈRES RÉSIDUELLES 51
6.6 TABLEAU-SYNTHÈSE – GESTION ENVIRONNEMENTALE INTÉGRÉE 55

7. ÉCONOMIE LOCALE : CRÉATION D'EMPLOIS ET DIMINUTION DES DISPARITÉS **56**
7.1 REVENU ANNUEL 57
7.2 MARCHÉ DE L'EMPLOI ET AXES DE DÉVELOPPEMENT 61
7.3 TAUX DE CHÔMAGE 63
7.4 TABLEAU-SYNTHÈSE – ÉCONOMIE LOCALE 65

8. GOUVERNANCE LOCALE ET PARTICIPATION CIVIQUE **66**
8.1 REPRÉSENTATION POLITIQUE SELON LE SEXE ET L'ÂGE 66
8.2 PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES 67
8.3 PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS ET COMITÉS MUNICIPAUX 68
8.4 TAUX DE SATISFACTION ENVERS LES SERVICES MUNICIPAUX 69
8.5 TABLEAU-SYNTHÈSE – GOUVERNANCE LOCALE ET PARTICIPATION CIVIQUE 74

9. ÉQUITÉ ET COHÉSION SOCIALE : CONDITIONS DE PROSPÉRITÉ ÉCONOMIQUE **75**
9.1 PARTAGE DE L'EMPLOI 75
9.2 VIE COMMUNAUTAIRE ET CULTURELLE 75
9.3 RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS MUNICIPAUX 78
9.4 TABLEAU-SYNTHÈSE – ÉQUITÉ ET COHÉSION SALARIALE 81

10. QUALITÉ DE VIE : CONCEPT INTÉGRATEUR DU DD 82
10.1 ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ 82
10.2 VITALITÉ DU CENTRE-VILLAGE.....82
10.3 SANTÉ PUBLIQUE 83
10.4 POLITIQUES MUNICIPALES POUR LA FAMILLE ET LA CULTURE 86
10.5 TABLEAU-SYNTHÈSE – QUALITÉ DE VIE.....88

BIBLIOGRAPHIE.....89

1. INTRODUCTION

Le diagnostic ou l'état des lieux présenté dans ce document sert de point de départ pour une compréhension commune du territoire de Saint-Colomban. Il s'agit d'un portrait arrêté dans le temps, en date d'aujourd'hui, qui permet d'initier une discussion ouverte et élargie avec l'ensemble des acteurs locaux, et ce, dans le but de développer une vision commune du développement futur de notre communauté.

Cet outil diagnostic s'avère à la fois un outil d'information, de formation et de suivi. Si, dans un premier temps, il permet de faire une analyse globale de la situation actuelle de Saint-Colomban, il contribuera à l'orientation et à la planification du devenir de notre municipalité dans une perspective de développement durable. Il deviendra finalement un outil fiable et objectif pour tout éventuel processus de « réévaluation ».

Le présent diagnostic de Saint-Colomban, après un survol de l'histoire de la municipalité et une révision de sa localisation géographique, s'articule autour de sept grandes thématiques de développement durable :

1. Portrait démographique,
2. Cohabitation des usages territoriaux à travers un aménagement durable,
3. Gestion environnementale intégrée,
4. Économie locale : création d'emplois et diminution des disparités,
5. Gouvernance locale et participation civique,
6. Équité et cohésion sociale,
7. Qualité de vie.

Pour chacune de ces thématiques, un état de situation sera présenté, le ou les enjeux en lien avec le développement durable (DD) seront dégagés, puis, un

bilan des forces et faiblesses ainsi que des opportunités et menaces sera élaboré. Des encadrés viendront introduire ou résumer certains enjeux par une mise en contexte élargie et développeront certains liens transversaux avec d'autres enjeux.

2. HISTOIRE

Une origine irlandaise des pionniers de la municipalité

Constitué à l'origine d'une immense forêt déserte, le territoire de Saint-Colomban a été colonisé officiellement à partir de 1819, alors que de nombreux immigrants irlandais vinrent s'installer le long de la rivière du Nord jusqu'à l'intérieur des terres.

À ses débuts, la population, en pleine croissance, vivait essentiellement du bois et de l'agriculture. Cependant, entre 1855 et 1911, elle connut une forte baisse en lien avec l'épuisement des terres agricoles, jusqu'à l'atteinte d'un creux démographique historique en 1931.

Par la suite, les terres agricoles ayant cédé leur place au reboisement naturel, la municipalité profita de la popularité de la villégiature des décennies 1950 et 1960 et de l'attrait résidentiel de la part des nouvelles familles à partir de 1970.

Des armoiries à l'image de son histoire

Emblème propre à sa communauté et à son histoire, les armoiries de Saint-Colomban arborent des couleurs, des symboles et des caractères graphiques qui témoignent de son héritage.

La couleur *verte sinople* représente l'Irlande, alors que le *bleu azur* est associé aux lacs de Saint-Colomban et au ciel, et le *blanc*, à l'espace vierge et la neige.

La *fleur de lys d'or* est un symbole qui se retrouve tant sur les anciennes armoiries du royaume de France que sur celle de la province de Québec, alors que la *harpe d'or* figure sur les armoiries d'Irlande. La *scie d'argent*, qui est une scie à refendre de 36 dents, représente la seule activité industrielle de Saint-Colomban, alors que la *charrue d'argent* représente l'agriculture, industrie première en Irlande, mais aussi la principale activité économique des arrivants irlandais. La *croix celtique*, commune à l'Irlande et à Saint-Colomban, représente le *saint patron de la paroisse***,** saint Colomban, de même que les religieux d'origine irlandaise ayant desservi la paroisse ainsi que la foi des premiers Colombanois et la fondation de la paroisse.

Le *triangle blanc* central représente le territoire actuel de la municipalité, sa base sinueuse illustrant non seulement la rivière du Nord, mais aussi le comté de Deux-Montagnes, vu sa forme en deux bosses. Le listel (banderole) entourant l'écu porte la *devise Patria et Exsilium*, dite patrie et exil, qui se veut une allusion à la mère patrie qu'ont quitté pour ne plus y revenir saint Colomban et les pionniers irlandais, et son *lettrage d'argent* est de style oncial, style utilisé en Irlande.

3. LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

La municipalité de Saint-Colomban se situe sur la rive-nord du fleuve Saint-Laurent, à peu de distance de Montréal (56 km du centre-ville). Elle est comprise dans la couronne nord de la région métropolitaine.

Localement, elle subit à la fois l'influence à l'est de la ville de Saint-Jérôme (secteur Bellefeuille), de Mirabel (secteur Saint-Canut) au sud et, dans une moindre mesure, de Lachute à l'ouest. De plus, son territoire se trouve respectivement borné à l'ouest et au nord par les municipalités du canton de Gore et de Mille-Isles.

Bien qu'en retrait de l'axe sud-nord de l'autoroute 15 et de la route 117 qui relient l'île de Montréal à la région de l'Abitibi-Témiscamingue, en traversant plusieurs villages réputés des Laurentides (ex. : Saint-Sauveur, Mont-Tremblant), la municipalité de Saint-Colomban se trouve à proximité du noyau urbain de Saint-Jérôme, ville capitale régionale des Laurentides.

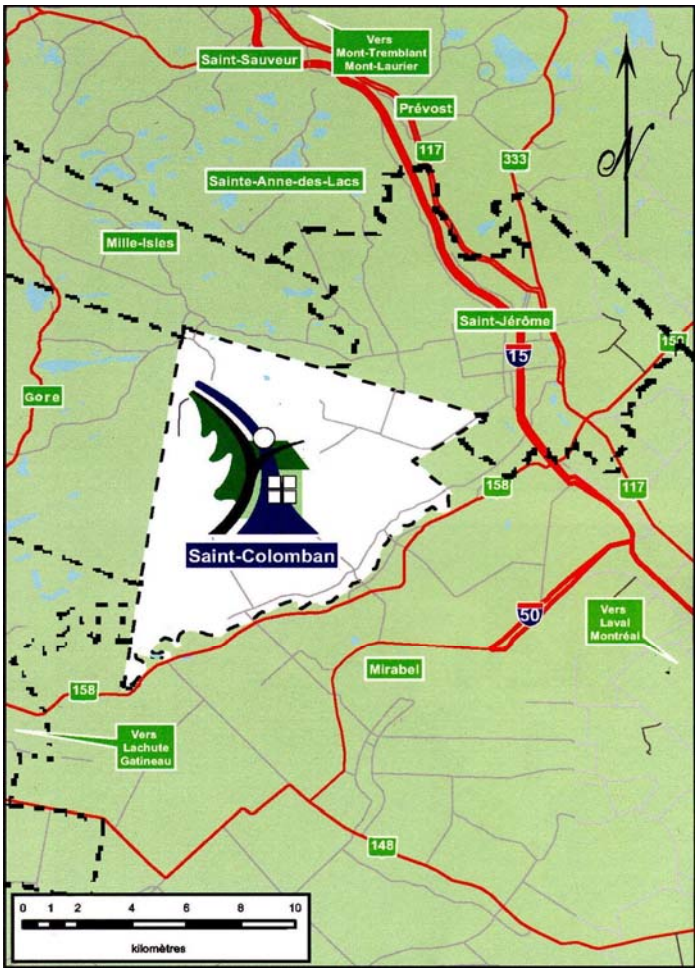

Elle est facilement accessible via les différentes routes secondaires du secteur. L'autoroute 50 et la route 158, qui se situent juste au

sud de la municipalité, conduisent vers l'ouest à Lachute et à la région de l'Outaouais, et vers l'est à la région de Lanaudière.

La municipalité de Saint-Colomban fait partie de la région administrative et de la région touristique, appelées toutes deux, des Laurentides.

De façon plus spécifique, elle est l'une des cinq municipalités qui forment la MRC de la Rivière-du-Nord. Puis, sur le plan électoral, Saint-Colomban joint les rangs des circonscriptions d'Argenteuil, au niveau provincial, et de Rivière-du-Nord, au niveau fédéral.

4. PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE

Pour les municipalités et les régions éloignées des centres, l'enjeu démographique est très important. L'équilibre entre le milieu rural et urbanisé, avec ses enjeux et problématiques, reflète la vitalité de l'ensemble d'un territoire et constitue un enjeu de DD.

De même, l'avenir et la pérennité d'une communauté et de son territoire sont étroitement liés, sinon à sa croissance démographique, du moins à son maintien et à son renouvellement, tant dans ses franges rurales que dans ses zones urbanisées.

Afin de dresser un portrait de l'évolution et de la situation actuelle de la population de la municipalité de Saint-Colomban, cette section présente une description et une analyse de différentes caractéristiques démographiques de l'ensemble de sa population. Ces caractéristiques s'appuient sur les résultats du recensement de mai 2006 de *Statistique Canada*. Toutefois, toutes les statistiques du dernier recensement n'étant pas disponibles à ce jour, le présent ouvrage se limite pour certains aspects aux résultats du recensement de 2001.

Par contre, considérant les nombreux changements qui se sont opérés dans la municipalité au cours des dernières années, changeant sans contredit le portrait de Saint-Colomban, il est fortement recommandé d'actualiser les données afin d'ajuster l'analyse de la situation en fonction des données du recensement 2006.

4.1 TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES POUR LA RÉGION DES LAURENTIDES

Selon les données et les scénarios 2001-2026 les plus probants de l'*Institut de la statistique du Québec*, le profil de la région des Laurentides se distingue par son profil aux grandes tendances suivantes :

- La région des Laurentides se démarque avec ses taux d'accroissement élevés (6,9 % pour 1996-2001, 10,8 % pour 2001-2006), alors que ceux du Québec atteignent seulement 1,4 % et 4,3 % pour les mêmes périodes. C'est ainsi que les Laurentides se hissent au premier rang des régions administratives pour son augmentation démographique.

  De plus, avec les projections démographiques positives pour les prochaines décennies, la région des Laurentides conserverait son titre de région enregistrant la plus forte croissance démographique au Québec jusqu'à 2026 en présentant un taux d'accroissement de 28,8 %, dépassant largement les autres régions en croissance (Outaouais : 19,3 %, Lanaudière : 17,5 %) et le taux du Québec (9,3 %).

- Les Laurentides connaissent un accroissement naturel plus élevé que l'ensemble du Québec et les projections pour 2026 maintiennent cette région dans les premiers rangs, après les régions de Montréal et de la Montérégie.

  Cependant, région de la banlieue montréalaise, la région des Laurentides est la première cible de la population en migration interrégionale. Aussi, comme les autres régions en croissance soutenue, pour la période de 2001 à 2026, il y aurait prépondérance de l'accroissement migratoire (plus de 70 %) sur l'accroissement naturel comme moteur de croissance.

- La population des Laurentides se trouve légèrement plus jeune que celle du Québec. Non seulement en 2001, l'âge médian de sa population est inférieur à celui du Québec, mais il le demeurera jusqu'en 2026, passant de 37,9 à 45,0, pour 38,5 à 45,8 au Québec.

  Cependant, la population âgée de moins de 20 ans connaîtra une chute plus importante dans les Laurentides qu'au Québec (-5,8 pour -4,9), tout en enregistrant une hausse plus importante de sa population de plus de 65 ans (+11,9 pour +11,4). Aussi, bien qu'en 2001, la région des Laurentides occupe le troisième rang parmi les régions abritant les populations les plus jeunes, elle est celle qui connaîtra la plus grande augmentation (171 %) du nombre des 65 ans et plus en 2026.

- La région des Laurentides connaîtra un phénomène de vieillissement progressif de sa population comparable à celui de l'ensemble du Québec, ce qui amènera le pourcentage de sa population des plus de 65 ans à passer de 10,9 % en 2001 à 22,8 % en 2026. Toutefois, le mouvement de décroissance (décès > naissances) annoncé à l'échelle nationale ne touchera pas la région avant 2026, date limite des actuelles projections.

- Comme toutes les régions du Québec, la population d'âge active des Laurentides, âgée de 20 à 64 ans, diminuera de façon importante d'ici 2026.

  Pour la période de 2001 à 2026, le taux de réduction du poids démographique de la population active des Laurentides (-6,2 %) approche celui du Québec (-6,5 %). Toutefois, les Laurentides est la région qui sera touchée la dernière par le phénomène de déclin, lequel devrait tout de même débuter en 2018. Aussi, la région sera durement touchée en 2026, comme l'ensemble des autres régions du Québec, par la difficulté de remplacement de sa population active.

4.2 POPULATION COLOMBANOISE

Une population en forte expansion

La population de la municipalité de Saint-Colomban, en mai 2006, s'établissait à 10 136 personnes, ce qui représente près de 10,0 % de la population totale de la MRC de la Rivière-du-Nord et 2 % de la population de la grande région administrative des Laurentides.

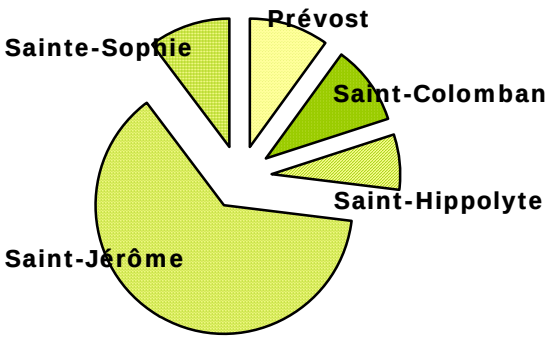

Répartition de la population MRC Rivière-du-Nord

Saint-Colomban se démarque par son accroissement démographique non seulement fulgurant, mais constant depuis 1981 et, par ce fait, se remarque tant au plan régional que provincial.

- Municipalités - MRC Rivière-du-Nord	Taille de la population					
	1981	1986	1991	1996	2001	2006
Prévost	4 716	5 229	6 024	7 308	8 280	10 132
Saint-Colomban	2 279	2 684	3 645	5 569	7 520	10 136
Saint-Hippolyte	3 597	3 626	4 697	5 672	6 039	7 219
Saint-Jérôme	42 799	44 048	51 986	56 533	59 614	63 729
Sainte-Sophie	5 838	6 304	7 377	8 534	8 966	10 355
MRC Riv.-du-Nord	59 229*	62 042	73 896	83 773	90 419	101 571

Source : Statistique Canada. Recensements 1986, 1991, 1996, 2001 et 2006.
* Nombre obtenu par la somme cumulative de la population des municipalités impliquées

- Municipalités - MRC Rivière-du-Nord	Accroissement (%)				
	1981-86	1986-91	1991-96	1996-01	2001-06
Prévost	10,9 %	15,2 %	21,3 %	13,3 %	22,4 %
Saint-Colomban	17,8 %	35,8 %	53,1 %	35,0 %	34,8 %
Saint-Hippolyte	0,8 %	29,5 %	20,8 %	6,5 %	19,5 %
Saint-Jérôme	2,9 %	18,0 %	9,0 %	5,5 %	6,9 %
Sainte-Sophie	8,0 %	17,0 %	15,7 %	3,2 %	15,5 %
MRC Riv.-du-Nord	-----	19,1 %	13,6 %	7,9 %	12,3 %

Source : Statistique Canada. Recensements 1986, 1991, 1996, 2001 et 2006.

En fait, au cours des 20 dernières années, la municipalité de Saint-Colomban a presque quadruplé sa population, passant de 2 684 à 10 136 citoyens.

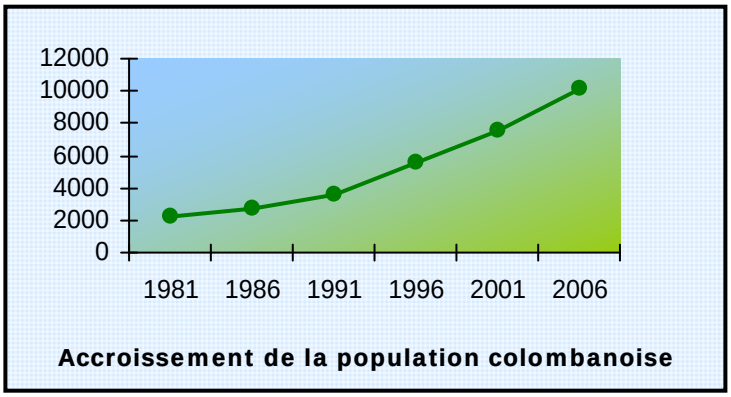

Ainsi, Saint-Colomban qui était la municipalité la moins populeuse de sa MRC, de 1981 jusqu'à 2001, partage en 2006 la deuxième place en importance démographique, avec deux des cinq autres municipalités de sa MRC.

D'abord, entre 1986 et 1991, l'accroissement de la population a affiché un gain remarquable de 35,8 %. Puis, il atteignit un taux record de 53,1 % entre 1991 et 1996, pour enfin se stabiliser autour de 35 % depuis les 10 dernières années.

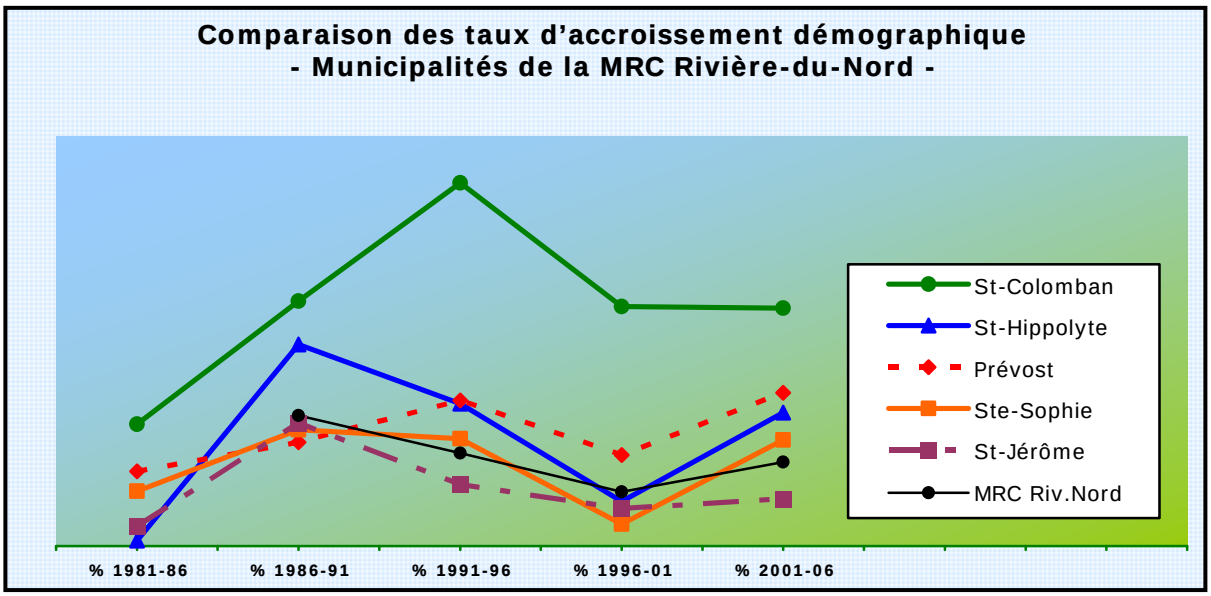

La municipalité de Saint-Colomban se distingue des autres municipalités de la MRC de la Rivière-du-Nord par un réel phénomène d'explosion démographique.

En effet, depuis 25 ans, non seulement le taux d'accroissement de sa population se maintient élevé et le plus élevé de la MRC, mais il conserve un bon écart avec celui des municipalités voisines et se démarque par sa montée exceptionnelle de 1991 à 1996.

D'autre part, au plan régional, soit en comparaison avec les autres MRC composant la grande région administrative des Laurentides, la municipalité de Saint-Colomban continue de se distinguer en faisant partie de l'une des MRC connaissant un bon développement démographique, mais aussi en se classant parmi les municipalités ayant le plus haut taux d'accroissement des Laurentides.

En effet, selon les données des recensements de *Statistique Canada*, parmi les différentes municipalités composant la région des Laurentides, Saint-Colomban se situe au 14e rang pour son taux d'accroissement de 1986 à 1991. Par la suite, soit de 1991 à 1996, elle se glisse en tête de lice avec son taux record de 53,1 %, pour finalement conserver une place de choix de 1996 à 2001 (2e rang) et de 2001 à 2006 (3e rang).

Par ailleurs, pour des motifs semblables, la municipalité de Saint-Colomban fait parler d'elle sur la scène provinciale.

Selon les données de *Statistique Canada*, Saint-Colomban se remarque pour son taux d'accroissement record entre 1991 et 1996, en se classant alors 4e parmi les municipalités en plus grande expansion au Québec, avant de céder sa place pour prendre les 10e et 18e rangs lors des derniers recensements. D'autre part, parmi les municipalités de 5 000 habitants et plus, l'*Institut* de la *statistique du Québec* positionne la municipalité de Saint-Colomban comme ayant la plus forte variation de population au Québec pour la période 1996-2004 : 62 %.

- MRC - Région des Laurentides	Taille de la population				
	1986	1991	1996	2001	2006
Antoine-Labelle	30 906	32 019	33 904	33 456	34 999
Argenteuil	26 738	27 232	28 568	28 931	29 992
Deux-Montagnes	59 321	71 218	78 960	81 417	87 249
La Rivière-du-Nord	62 042	73 896	83 773	90 419	101 571
Les Laurentides	28 594	31 580	36 362	38 433	42 896
Les Pays-d'en-Haut	18 857	23 088	28 237	30 866	36 573
Mirabel	13 875	17 971	22 626	27 315	34 626
Thérèse-de-Blainville	79 744	104 693	119 240	130 529	143 370
Région des Laurentides	320 077*	381 697*	431 670*	461 366*	511 276*
Le Québec	6 532 461	6 895 963	7 138 795	7 237 479	7 546 131

Source : Statistique Canada. Recensements 1986, 1991, 1996, 2001 et 2006.
* Nombre obtenu par la somme cumulative de la population des MRC impliquées

- MRC - Région des Laurentides	Accroissement (%)			
	1986-91	1991-96	1996-01	2001-06
Antoine-Labelle	3,6 %	5,9 %	- 1,3 %	4,6 %
Argenteuil	1,8 %	4,7 %	1,3 %	3,7 %
Deux-Montagnes	20,1 %	10,9 %	3,1 %	7,2 %
La Rivière-du-Nord	19,1 %	13,6 %	7,9 %	12,3 %
Les Laurentides	10,4 %	14,9 %	5,7 %	11,6 %
Les Pays-d'en-Haut	22,4 %	25,0 %	9,3 %	18,5 %
Mirabel	29,5 %	26,3 %	20,8	26,8 %
Thérèse-de-Blainville	31,3 %	13,9 %	9,5 %	9,8 %
Région des Laurentides	19,3 %	13,1 %	6,9 %	10,8 %
Le Québec	5,6 %	3,5 %	1,4 %	4,3 %

Source : Statistique Canada. Recensements 1986, 1991, 1996, 2001 et 2006.

Forte de sa popularité depuis les 25 dernières années, le portrait démographique de la municipalité de Saint-Colomban se trouve totalement modifié par l'ampleur et la vitesse de son évolution, ce qui lui attribue désormais une position sans précédent, tant dans sa MRC que sa région.

Une population de jeunes familles en grand nombre

Les statistiques de 2006, regroupant la population de Saint-Colomban par tranches d'âge de cinq ans, révèlent que la majorité des résidents de Saint-Colomban se partagent entre deux groupes d'âge, celui des enfants âgés de moins de 15 ans (23,4 %) et celui des adultes âgés de 30 à 49 ans (38,8 %).

En effet, en isolant le nombre d'individus selon leur catégorie d'âge, soit en les associant à leur stade de développement social, les données du recensement de mai 2006 confirment que les jeunes familles sont nombreuses au sein de la municipalité de Saint-Colomban.

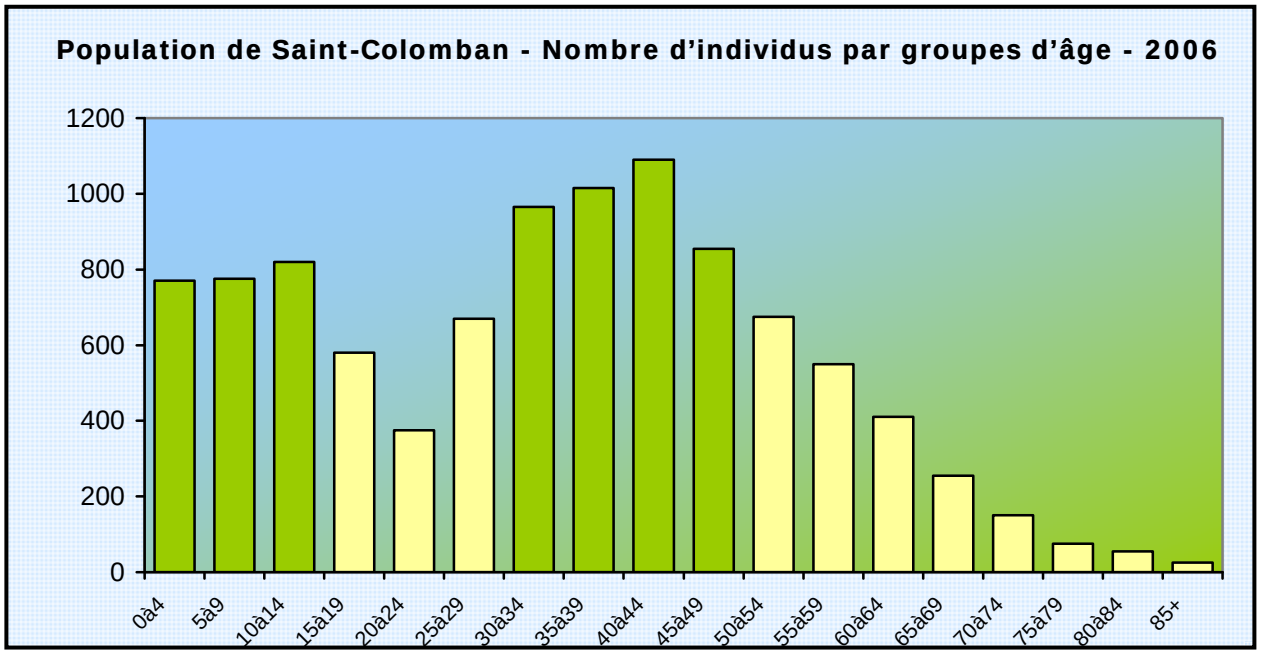

Source : Statistique Canada. Recensement 2006.

Population de Saint-Colomban par groupes d'âge – 2006						
0-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-49 ans	50-64 ans	65 ans et +
2365	580	375	670	3925	1635	560
23,4 %*	5,7 %*	3,7 %*	6,6 %*	38,8 %*	16,2 %*	5,5 %*

Source : Statistique Canada. Recensement 2006.
* Calcul effectué à partir des données sur la population des groupes d'âge concernés

De plus, les données statistiques de ces groupes d'âge, lorsque respectivement comparées à celles de la MRC de la Rivière-du-Nord (17,2 % et 31,1 %) et de l'ensemble du Québec (16,6 % et 29,6 %), confirment la présence d'un mouvement réel de migration des jeunes familles vers la municipalité de Saint-Colomban.

Des ménages avec enfants

D'autre part, dans le même sens, en 2006, tout comme dans les recensements précédents, la municipalité de Saint-Colomban, qui compte maintenant 3 810 ménages, voit le nombre de ses ménages formés d'un couple avec enfants (1 485) prendre le dessus sur le nombre de ménages formés d'un couple sans enfant (1 240).

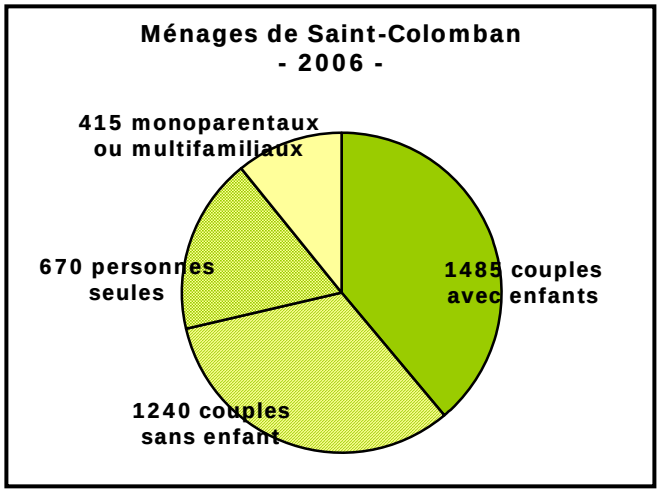

Dans le même sens, sur l'ensemble des ménages de Saint-Colomban, un ménage sur deux inclut un ou des enfants, et ce, depuis déjà les 20 dernières années.

Le taux d'accroissement du nombre total de ménages ainsi que le nombre de ménages avec enfant(s) à Saint-Colomban, après avoir présenté des records (50,7 % et 58,6 %) pour la période de 1991 à 1996, tend à se stabiliser. Il se trouve le reflet du rythme constant de l'évolution de sa population. En effet, depuis les 20 dernières années, le taux d'accroissement de l'ensemble des ménages (+ 39,9 %) maintient une moyenne semblable à celui des ménages incluant des enfants (+ 40,1 %).

Ménages					
	1986	1991	1996	2001	2006
Tous les ménages	1 000	1 370	2 065	2 820	3810
Ménages avec enfant(s)*	495	665	1 055	1 375	1 885
Proportion	49,5 %	48,5 %	51,1 %	48,8 %	49,5 %
Accroissement (%)					
	1986-91	1991-96	1996-01	2001-06	Moyenne
Tous les ménages	+ 37 %	+ 50,7 %	+ 36,6 %	+ 35,1 %	+ 39,9 %
Ménages avec enfant(s)*	+ 34,3 %	+ 58,6 %	+ 30,3 %	+ 37,1 %	+40,1 %

Source : Statistique Canada. Recensements 1986, 1991, 1996, 2001 et 2006.
* Inclut les couples (mariés ou pas) avec enfants et les familles monoparentales

Par ailleurs, la municipalité conserve une moyenne globale pour la taille de ses ménages à 2,7, alors qu'elle se chiffre à 2,3 dans l'ensemble du Québec.

Un profil global stable depuis les 25 dernières années

Par ailleurs, grâce à son expansion et au renouvellement de sa population, la municipalité de Saint-Colomban change peu de profil depuis les 25 dernières années, contrairement à sa MRC et au Québec qui voient, de façon marquée et simultanée, diminuer leur population à l'intérieur des groupes d'âge des plus jeunes et augmenter dans ceux des aînés.

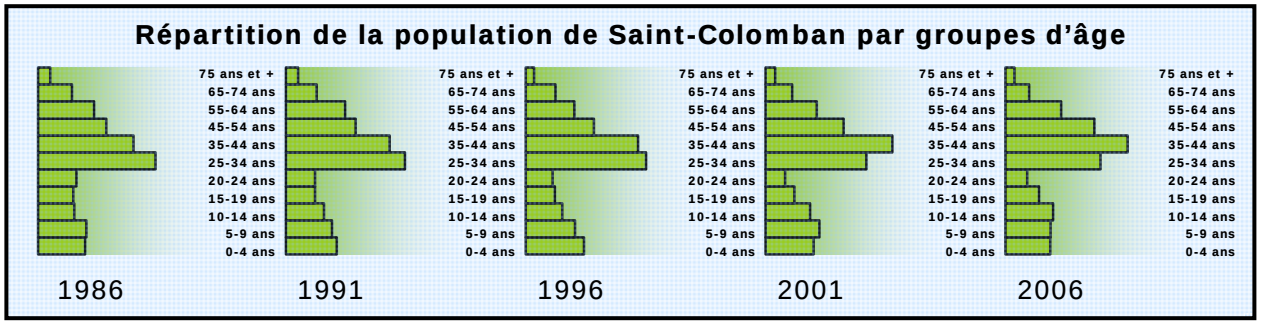

Source : Statistique Canada. Recensements 1986, 1991, 1996, 2001 et 2006.

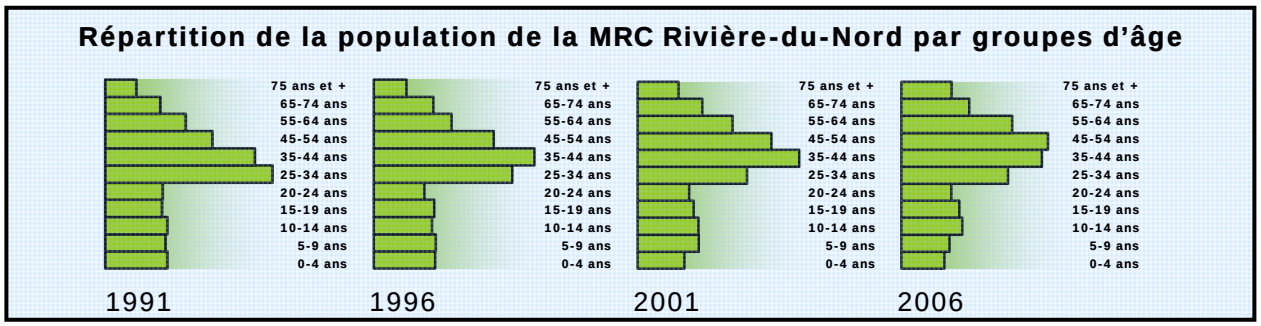

Source : Statistique Canada. Recensements 1991, 1996, 2001 et 2006.

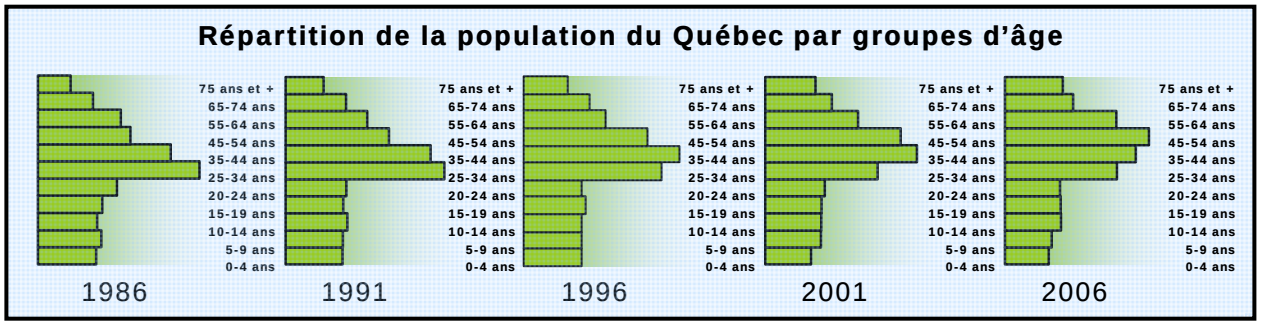

Source : Statistique Canada. Recensements 1986, 1991, 1996, 2001 et 2006.

Malgré cette relative stabilité, les données du dernier recensement illustrent tout de même une maturation de la population colombanoise depuis les 10 dernières années.

En effet, la stabilisation du taux d'accroissement de sa population globale, jumelée au déplacement naturel des individus susceptibles de contribuer à la formation des familles vers des groupes d'âge plus élevés, annoncent à la municipalité un mouvement de relatif vieillissement de la population.

Cette situation se traduit d'ailleurs par une baisse du taux d'accroissement des groupes d'âge inférieurs au profit des groupes d'âge supérieurs.

Population des groupes d'âge des jeunes familles				
Groupe d'âge	**1991**	**1996**	**2001**	**2006**
0-4 ans	315	550	615	770
5-9 ans	285	465	690	775
10-14 ans	235	345	570	820
30-34 ans	390	665	765	965
35-39 ans	365	595	920	1015
40-44 ans	275	465	705	1090
45-49 ans	235	365	555	855

Source : Statistique Canada. Recensements 1991, 1996, 2001 et 2006.

Taux d'accroissement des groupes d'âge des jeunes familles				
Groupe d'âge	**1991**	**1996**	**2001**	**2006**
0-4 ans	**8,7 %**	**9,9 %**	8,2 %	7,6 %
5-9 ans	7,9 %	8,4 %	**9,2 %**	7,7 %
10-14 ans	6,5 %	6,2 %	7,6 %	**8,1 %**
30-34 ans	**10,7 %**	**12,0 %**	10,2 %	9,6 %
35-39 ans	10,2 %	10,7 %	**12,2 %**	10,0 %
40-44 ans	7,6 %	8,4 %	9,4 %	**10,8 %**
45-49 ans	6,5 %	6,6 %	7,4 %	8,5 %

Source : Statistique Canada. Recensements 1991, 1996, 2001 et 2006.

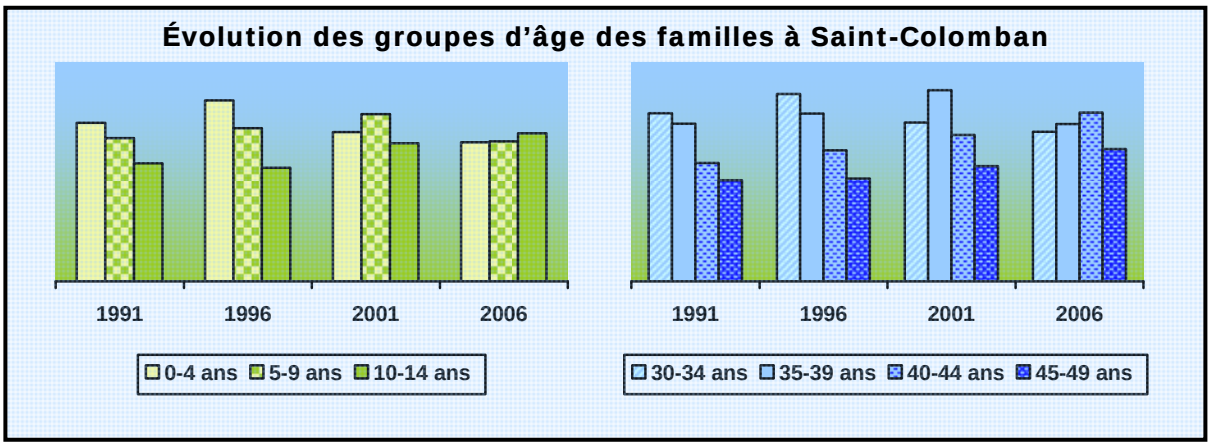

La population de la municipalité de Saint-Colomban présente aussi d'autres particularités, telle qu'une baisse notable des jeunes appartenant au groupe d'âge des 20 à 24 ans. Ceci est essentiellement attribuable au phénomène de migration des jeunes vers la région montréalaise pour fins d'études universitaires. De plus, il découle de la quête d'indépendance en lien avec l'étape de vie où les jeunes quittent le foyer familial. Mais cette baisse se fait davantage sentir à Saint-Colomban que dans la MRC.

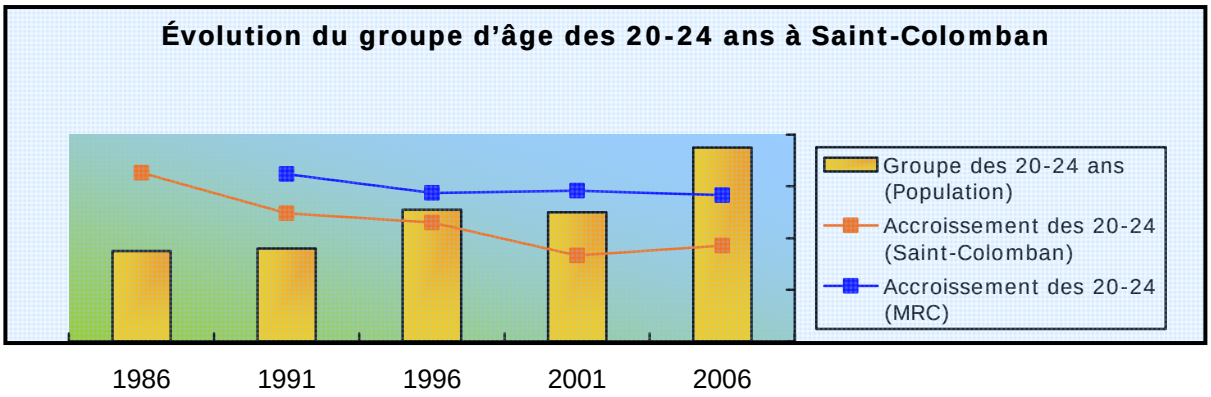

En outre, même si le nombre de jeunes adultes âgés de 20 à 24 ans augmente légèrement depuis 1986, passant de 175 à 375 individus, la proportion occupée

par ce groupe d'âge se trouve restreinte par l'augmentation importante de celle des autres groupes d'âge.

De même, pour des motifs similaires, mais qui la diffèrent des tendances de la MRC et du Québec, la municipalité de Saint-Colomban présente une population aînée qui s'accentue, mais dont l'impact est encore ici limité par l'augmentation des autres groupes d'âge.

Population des groupes d'âge des gens préretraités et retraités					
	1986	1991	1996	2001	2006
55-64 ans	255	365	460	655	960
65 ans et +	210	265	360	465	560

Source : Statistique Canada. Recensements 1986, 1991, 1996, 2001 et 2006.

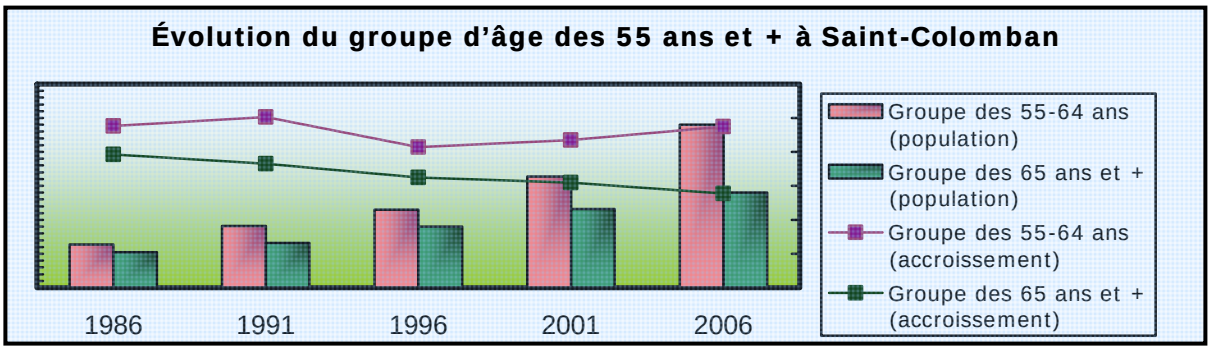

Certes, la présence des gens préretraités et retraités dans la municipalité en 2006 à des taux de 9,5 % et 5,5 % est à considérer, et ceci, même s'ils se trouvent plus bas que ceux de la MRC (12,6 % et 13,4 %) et du Québec (12,6 % et 14,3 %). Car tout comme la tendance provinciale, le nombre de Colombanois appartenant à ces groupes d'âge augmente lentement, mais certainement.

Évidemment, à Saint-Colomban, les changements observés au niveau des taux d'accroissement des groupes d'âge se trouvent fortement influencés par l'explosion démographique secondaire à l'arrivée d'un grand nombre de jeunes

familles dans la municipalité. Aussi, les données 2006 de *Statistique Canada* et de l'*Institut de la statistique du Québec* permettent de situer l'âge médian de la communauté colombanoise à 35,5 ans, comparativement à 40,6 ans pour la MRC de la Rivière-du-Nord, 40,3 ans pour la région des Laurentides et 41,0 ans pour l'ensemble du Québec. Certes, l'âge médian à Saint-Colomban est lentement à la hausse, mais il se maintient depuis les 10 dernières années, clairement au-dessous de celui de sa MRC, de sa région administrative et de la province.

Âge médian de la population de Saint-Colomban			
	1996	2001	2006
Saint-Colomban(1)	32,2 ans	34,8 ans	35,5 ans
MRC Rivière-du-Nord(2)	35,6	38,4	40,6
Les Laurentides(2)	35,3	37,9	40,3
Le Québec(1)	36,3 ans	38,8 ans	41,0 ans

Sources : 1 : Statistique Canada. Recensements 1996, 2001 et 2006.
2 : Institut de la statistique du Québec.

Aussi, il est pertinent de considérer les perspectives démographiques 2001-2026 de l'*Institut de la statistique du Québec* pour la MRC. C'est que ces perspectives laissent entrevoir un vieillissement certain de la population. Si les jeunes de 0-19 ans représentent 25,2 % de sa population totale en 2001, ils pourraient ne représenter que 21,4 % en 2011 et 18,8 % en 2026. Tandis que la proportion occupée par le groupe des plus de 64 ans pourrait plus que doubler et atteindre 24,4 % en 2026, faisant par conséquent grimper l'âge médian de la population de la MRC à 46,2 ans.

De même, il est projeté que le nombre de ménages poursuive sa croissance dans la MRC, amenant le nombre de ménages de 2001 (38 002) à s'établir à 48 602 en 2011 et à 59 377 en 2026. Toutefois, le rythme de croissance serait à la baisse, passant de +27,9 % (2001-2011) à +22,2 % (2011-2026).

Pour sa part, la forte croissance démographique de la municipalité de Saint-Colomban est intimement liée à l'essor de son développement résidentiel et à la migration positive de nouvelles familles, ce qui fait que les enjeux relatifs au

vieillissement de la population se trouvent actuellement surpassés par ceux des jeunes familles.

Effectivement, faisant partie de la couronne élargie au nord de Montréal, comme ses municipalités jumelles de la MRC, Saint-Colomban adopte maintenant un statut de ville de banlieue. D'ailleurs, les sondages et études récentes dévoilent que les jeunes adultes s'installent de plus en plus loin de la grande région urbaine de Montréal en raison d'un coût de la vie plus bas ainsi que d'un accès plus facile à des terrains et à la propriété.

Saint-Colomban adopte aussi le statut de ville-dortoir, d'autant plus qu'en raison de l'absence de commerces, industries et établissements sur son territoire, la majorité de la population se déplace vers les villes avoisinantes, principalement Saint-Jérôme et Montréal, pour répondre à la plupart de leurs besoins (ex. : emploi, services sociaux et de santé, approvisionnement,…).

Une population moins scolarisée

Les données statistiques de 2001, les plus récentes en terme de scolarité, révèlent que la population de Saint-Colomban participe aux tendances majoritaires de l'ensemble du Québec quant à son niveau de scolarisation. Ainsi, la plupart des adultes de 20 à 34 ans détiennent un diplôme d'études collégiales ou secondaires, alors que ceux âgés de 35 à 44 ans détiennent généralement un diplôme d'études secondaires, et que ceux du groupe des 45 à 65 ans ont le plus souvent cessé leur scolarité avant la fin du secondaire.

Cependant, le pourcentage de Colombanois complétant des études universitaires continue d'être largement inférieur à celui des Québécois. Effectivement, la population de Saint-Colomban âgée de 20 à 34 ans privilégie les écoles de métiers (20,8 %) et les études collégiales (25,0 %) aux études universitaires

(12,3 %). Ce qui peut d'ailleurs être expliqué par la présence d'industries, tels que *Bell Hélicoptère* et *Bombardier*, qui demandent à leur personnel une scolarité collégiale au niveau technique.

	20-34 ans		35-44 ans		45-65 ans	
Niveau de scolarité	**St-Co.**	**Q**	**St-Co.**	**Q**	**St-Co.**	**Q**
Inférieur aux études secondaires	18,5 %	16,0 %	20,7 %	20,7 %	**38,0 %**	**31,1 %**
Études secondaires	23,4 %	23,3 %	**37,5 %**	**26,4 %**	26,7 %	27,3 %
École de métiers	20,8 %	13,8 %	16,4 %	13,5 %	14,9 %	11,1 %
Études collégiales	**25,0 %**	**24,8 %**	14,6 %	18,2 %	8,5 %	11,4 %
Études universitaires	12,3 %	22,1 %	10,5 %	21,3 %	11,2 %	19,0 %

Source : Statistique Canada. Recensement 2001.

Une population majoritairement d'ici, catholique française

En 2006, la langue maternelle est le français pour la grande majorité des Colombanois. Le français est aussi la langue parlée à la maison par 9 645 citoyens, soit pour 95,2 % de la population.

Langue maternelle - Saint-Colomban				
	Anglais seul	Français seul	Anglais et français	Autres langues
2001	195	7 175	35	105
2006	360	9 565	45	170

Source : Statistique Canada. Recensements 2001 et 2006.

Appartenance religieuse - Saint-Colomban			
Catholique	Protestante	Aucune	Autres
6 760	160	560	35

Source : Statistique Canada. Recensement 2001.

Les données statistiques de 2006 révèlent aussi que 210 Colombanois (2,1 %) sont nés à l'étranger, comparativement à 2001, où la proportion des individus arrivés de l'extérieur du pays s'élève à 1,5 %.

Immigration au Canada – Saint-Colomban			
Non-immigrant	Immigrant avant 1991	Immigrant entre 1991 et 2000	Immigrant entre 2001 et 2006
9 925	105	55	50

Source : Statistique Canada. Recensement 2006.

Lieu de résidence - Saint-Colomban					
	Même adresse	Même municipalité	Même province	Extérieur de la province	Extérieur du pays
1 an auparavant (total : 9 985 citoyens)	8 690	275	1 010	0	10
5 ans auparavant (total : 9 360 citoyens)	4 700	835	3 730	40	50

Source : Statistique Canada. Recensement 2006.

4.3 TABLEAU SYNTHÈSE – PORTRAIT DÉMOGRAPHIQUE

Forces	***Opportunités***
• Expansion démographique • Moyenne d'âge de la population relativement jeune	• Amélioration de l'image de la municipalité • Renouvellement de la population • Susciter des investissements pour de nouveaux commerces et services • Tirer profit des zones avoisinantes plus développées et de leurs secteurs d'activités économiques (commerces, industries, services publics, loisirs, culture) • Développer des services et activités plus diversifiés pour les familles • Développer des services pour la population âgée : transport, santé, habitation pour clientèle autonome et semi-autonome • Développer des services et activités pour la jeunesse (12-16 ans) : transport, travail, loisirs • Favoriser l'intégration des jeunes et des aînés à la vie municipale
Aujourd'hui	**Demain**
Faiblesses	***Menaces***
• Emploi du temps chargé (nouvelle propriété, grand terrain, travail à l'extérieur,…) de la communauté avec priorités d'ordre familial et besoin de répit • Changement important de la réalité avec nécessité d'adaptation rapide et continuelle • Faible sentiment d'appartenance à la communauté en lien avec la provenance extérieure des citoyens et leur désir de tranquillité	• Futur vieillissement massif • Difficultés de gérance et de contrôle au niveau du développement municipal • Risque d'essoufflement • Risque d'isolement social en raison de la nature du milieu de vie • Manque de facilités favorables aux besoins de la population jeune et aînée

5. COHABITATION DES USAGES TERRITORIAUX À TRAVERS UN AMÉNAGEMENT DURABLE

« Pour changer la vie,
il faut d'abord changer l'espace. »
Henri Lefebvre

Le territoire occupe une place privilégiée dans les stratégies de développement durable viable (DD). C'est là, à l'échelle locale, que sont perçus et vécus les problèmes de développement durable viable et que des solutions appropriées peuvent être apportées démocratiquement. Dans une récente enquête européenne auprès d'experts, l'étalement urbain, la périurbanisation, l'explosion de la mobilité des ménages et les inégalités entre les localités apparaissent comme des enjeux décisifs de DD, et ce, bien avant l'énergie et l'industrie (Theys, 2002).

La cohabitation harmonieuse des usages territoriaux où se superposent des usages, tel celui du résidentiel vs l'industriel constitue un autre enjeu décisif de DD. Une cohabitation des activités et des usages territoriaux, – intégrant des principes (précaution, biodiversité, etc.) – de DD, et qui se traduit par des outils appropriés d'aménagement du territoire, diminuerait les risques environnementaux, préviendrait les inégalités et les conflits sociaux et améliorerait la concertation des acteurs du milieu.

Une des principales motivations des personnes qui choisissent un mode de vie en banlieue est d'échapper au coût élevé du logement en milieu urbain, en raison de la forte demande pour les quartiers centraux. Choisir les zones périphériques permet souvent, pour le prix d'un appartement en ville, l'achat d'une maison plus vaste avec terrain. Le principal inconvénient est l'éloignement du lieu de travail.

Le « travail à la maison » n'a pas encore permis de remplacer significativement et efficacement la concentration physique des individus dans des espaces afin de produire une activité économique collective. Cet éloignement provoque des déplacements quotidiens des personnes de leur domicile à leur lieu de travail, et inversement. Il entraîne aussi des embouteillages, sans compter un impact

écologique indéniable. Conséquemment, le bénéfice induit par le coût plus faible du logement se trouve réduit par les coûts entraînés par l'éloignement.

Une autre motivation importante est le choix d'un cadre de vie plus agréable, car plus proche de la campagne, plus calme, et qui permet d'échapper à l' « entassement urbain », qui serait source de stress et d'agressivité. La ville a souffert de son image négative et en souffre encore, malgré les nettes améliorations du cadre de vie en ville.

L'étalement urbain peut être mis en parallèle avec le développement du parc automobile et des infrastructures routières, de zones d'activités commerciales et industrielles, qui nécessitent des surfaces importantes et qui sont rejetées des centres-villes à la fois à cause du coût de l'immobilier et du fait du rejet de certaines nuisances liées à ces activités.

Le territoire de la municipalité de Saint-Colomban n'échappe pas à cette problématique. Le secteur résidentiel cohabite avec certains usages commerciaux, industriels et agricoles.

C'est à partir de trois paramètres, soit :

- l'étalement urbain et la répartition des nouvelles constructions sur le territoire;
- l'étalement urbain vs la cohabitation des usages;

que nous avons tenté d'éclairer cet enjeu global de développement durable viable et de définir ses particularités à l'échelle locale.

5.1 ÉTALEMENT URBAIN : RÉPARTITION DE LA POPULATION SUR LE TERRITOIRE

Compte tenu de la popularité dont elle est la cible, la région des Laurentides, plus que toute autre région, se doit d'être sensible, vigilante et pro-active dans les dossiers touchant son milieu naturel afin de prévenir la dégradation de son milieu de vie et de son économie. C'est dans ce contexte que Saint-Colomban, qui connaît un rythme particulièrement élevé de développement depuis les dernières années, fait l'une de ses priorités la nécessité d'agir et de se doter d'outils permettant d'encadrer rigoureusement l'aménagement de son territoire.

La municipalité actuelle de Saint-Colomban couvre un territoire de 94,24 km^2, avec plus de 175 kilomètres de chemin. Elle se caractérise par un centre villageois qui s'est développé autour d'un centre traditionnel québécois d'un village, où l'on retrouve une église, un hôtel de ville, une école, un parc, ainsi qu'un centre qui s'est développé, par sa proximité à l'autoroute 15, autour du développement résidentiel autour de l'école À l'Orée-des-Bois, où se côtoient des affectations résidentielles, commerciales et institutionnelles.

Sur le territoire de la municipalité de Saint-Colomban, il n'y a actuellement aucun périmètre d'urbanisation défini par la présence de deux services (eau et égout). Le prochain schéma d'aménagement et de développement identifiera par contre, pour la municipalité, des zones prioritaires d'aménagement et de développement.

L'étalement urbain est une réalité à Saint-Colomban, comme dans la plupart des villes au Québec. Le phénomène s'est amorcé au début des années '90. L'étalement urbain entraîne une demande de services municipaux, tels que le déneigement des routes, la collecte des ordures ménagères, le transport scolaire.

Six types d'affectation se partagent le territoire. Il demeure que, de façon générale, la fonction résidentielle occupe plus 94 % du territoire.

L'*affectation villageoise* se retrouve au centre géographique du territoire de Saint-Colomban. Il s'agit plus précisément du secteur où se concentrent les principaux services publics (ex. : hôtel de ville, bibliothèque, église, dépanneur, école des Hautbois), entourés des résidences implantées en bordure ou à proximité de l'intersection routière Côte Saint-Paul et de la Montée de l'Église.

L'*affectation rurale champêtre* forme un important secteur où se concentrent les nombreux développements domiciliaires au centre et au sud-est du territoire municipal (de part et d'autre de la Côte Saint-Nicholas). À l'intérieur de cette affectation rurale champêtre, on retrouve principalement des résidences de très faible densité et quelques commerces et services de nature locale (ex. : dépanneur, poste d'essence, école de niveau élémentaire) et quelques espaces récréatifs (ex. : golf). L'affectation rurale champêtre autorise également l'ouverture de nouvelles rues.

L'*affectation rurale* forme un important secteur où l'on retrouve aussi des secteurs résidentiels en périphérie des affectations villageoises et champêtres. L'ouverture de nouvelles rues à l'intérieur de l'affectation rurale n'est plus possible. Cette orientation s'inscrit dans le respect du principe de gestion rationnelle de l'urbanisation et de priorisation du développement résidentiel. Par contre, ceci ne doit pas avoir pour effet d'empêcher de résoudre une problématique d'ordre fonctionnel, sécuritaire ou environnemental (ex. : élargissement, correction ou bouclage d'une rue existante avant l'entrée en vigueur du présent plan d'urbanisme). À l'intérieur de cette affectation rurale, on retrouve des résidences de très faible densité, étalées en bordure des chemins existant depuis longtemps (ex. : Montée Brisebois) ou érigées autour des lacs.

L'*affectation conservation* englobe les terrains sis à l'ouest et au nord du territoire. La majorité de ces terrains sont non construits, boisés et parsemés de lacs, cours d'eau et milieux humides.

L'*affectation services industriels* regroupe quelques terrains sis au sud de la Côte Saint-Paul et de part et d'autre de la Montée Brisebois. Il y a déjà eu une activité industrielle dans ce secteur (scierie).

L'affectation agricole correspond à deux inclusions en territoire agricole décrété et protégé en vertu de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (LPTAA). Il s'agit du secteur formé des lots 182 et 183, au nord de la Côte Saint- Paul, et du secteur formé des lots 1 à 6, au sud du Chemin de la Rivière-du-Nord. Comparativement à beaucoup de municipalités de la MRC ou ailleurs, l'agriculture (territoire et activités) est non dominante à Saint-Colomban.

Selon des données non officielles du ministère des Affaires municipales, on recommande que la population soit localisée dans une proportion de 65 % à l'intérieur du périmètre urbain et 35 % en milieu rural. La municipalité de Saint-Colomban se situe donc ainsi sous la norme recommandée.

5.2 RÉPARTITION DES NOUVELLES CONSTRUCTIONS

PROFIL DU CADRE BÂTI

La présente section décrit, dans un premier temps, l'évolution du développement résidentiel de la municipalité de Saint-Colomban au cours des 12 dernières années, soit de 1996 à 2007. Cette analyse est basée sur le nombre de mises en chantier résidentielles compilées par la *Société canadienne d'hypothèques et de logement* (SCHL).

Le profil du cadre bâti résidentiel est complété par certaines données issues du recensement de *Statistique Canada* : les typologies résidentielles, les périodes de construction, la tenure des logements et la valeur moyenne de ces derniers.

Cette section présente également les superficies disponibles en lien avec les besoins anticipés pour 2021, en terme de logements résidentiels dans l'horizon du schéma d'aménagement et de développement de la municipalité. Ces données permettront d'évaluer l'adéquation entre la croissance démographique anticipée et la capacité d'accueil du territoire.

Les mises en chantier résidentielles

Pendant la période de 1996 à 2005, plus de 1 610 immeubles résidentiels ont été construits sur le territoire de la municipalité de Saint-Colomban, ce qui correspond à une moyenne annuelle de 161 résidences par année. Le rythme de construction s'est toutefois accéléré à partir de 2002, la moyenne annuelle de construction pour les années 2002 à 2005 atteignant un nombre de 210 résidences.

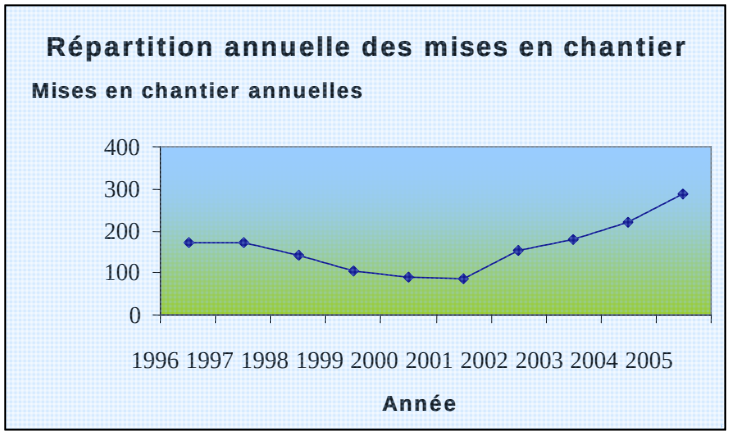

Source : Municipalité de Saint-Colomban.

Évolution des mises en chantier résidentielles													
1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Total	Moyenne
173	172	142	105	91	86	152	181	222	265	242	286	2 117	176
Part de marché au sein de la MRC de la Rivière-du-Nord en %													
57,1	33,7	23,3	20,8	17,0	13,8	15,5	17,1	12,6	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d

Source : MRC de la Rivière-du-Nord. Schéma d'aménagement et de développement révisé, octobre 2007.

Le rôle d'évaluation des municipalités fournit également une source d'information supplémentaire quant au développement d'un territoire. Les données concernant Saint-Colomban permettent d'observer que le nombre de nouvelles résidences a presque doublé sur une période de 20 ans, entre 1984 et 2004.

De plus, malgré le fait que le développement du territoire de la MRC se concentre essentiellement dans la municipalité de Saint-Jérôme, il se trouve à diminuer en importance au cours des deux périodes, et ce, à la faveur de certaines municipalités environnantes telle que Saint-Colomban. Le rôle d'évaluation permet donc aussi de constater que les nouveaux logements ont été majoritairement construits en milieu rural plutôt qu'urbain.

Évolution du développement résidentiel selon le rôle d'évaluation				
Municipalité	Nouveaux logements (1984-1994)		Nouveaux logements (1984-2004)	
	(nbre)	(%)	(nbre)	(%)
Saint-Colomban	688	14	1210	23
Saint-Jérôme	2652	55	2275	44
MRC de la Rivière-du-Nord	4 800	100	5 162	100

Source : MRC de la Rivière-du-Nord. Schéma d'aménagement et de développement révisé, octobre 2007.

Les typologies résidentielles

Sur le territoire de la municipalité de Saint-Colomban, en 2001, 96,5 % des unités résidentielles correspondent à la typologie « maison individuelle non attenante », les typologies de type multifamilial faisant essentiellement partie du parc de logements de la municipalité de Saint-Jérôme.

Les typologies se partageant le dernier 3,5 %, se répartissent entre les maisons jumelées (1,4 %), les appartements de moins de cinq étages (1,4 %), les appartements duplex non attenants (0,4 %), les maisons en rangée (0,2 %) et les maisons mobiles (0,2 %). Aucune typologie appartenant à la typologie des appartements de cinq étages ou plus et des autres maisons individuelles

attenantes n'est enregistrée, car la règlementation municipale ne l'autorise tout simplement pas.

Typologies résidentielles (2001)							
Maison individuelle non attenante	Maison jumelée	Maison en rangée	Appartement, duplex non attenant	Appartement 5 étages et plus	Appartement moins de 5 étages	Autre maison individuelle attenante	Maison mobile
2 725	40	5	10	0	40	0	5
96,5%	1,4%	0,2%	0,4%	0%	1,4%	0%	0,2%

Source : Statistique Canada. Recensement 2001.

Les périodes de construction

Se basant sur le nombre de permis de construction octroyés par la municipalité, il est possible d'énoncer que plus de 73,0 % du développement domiciliaire a vu le jour depuis les 30 dernières années à Saint-Colomban, dont 47,9 % entre les années 1991 et 2001.

Périodes de construction (2001)						
Période	En 1946	1947-1960	1961-1970	1971-1980	1981-1990	1991-2001
Nbre de résidences	100	225	345	425	375	1 350
Accroissement	3,5 %	8,0 %	12,2 %	15,1 %	13,3 %	47,9 %

Source : Statistique Canada. Recensement 2001.

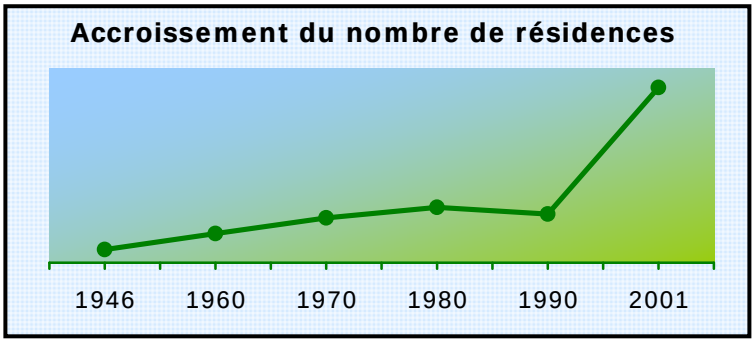

La tenure des logements

Au sein de la municipalité, en 2001, 88,5 % des logements appartiennent à leurs occupants et 11,5 % sont en location.

Tenure des logements (2001)	
Propriétaire	Locataire
2 495	325
88,5 %	11,5 %

Source : Statistique Canada. Recensement 2001.

La valeur moyenne des logements

Selon le nouveau rôle d'évaluation foncière de 2006, la valeur moyenne des logements s'établit maintenant à 106 193 $ sur le territoire de la municipalité de Saint-Colomban.

Valeur moyenne des propriétés selon le rôle d'évaluation foncière		
1996	2001	2006
74 349 $	84 055 $	106 193 $

Source : Sommaire du rôle d'évaluation foncière, Municipalité de Saint-Colomban.

Les besoins en espaces résidentiels

Pour évaluer la possibilité d'adéquation entre la croissance démographique anticipée d'un territoire et sa capacité d'accueil, les données des projections démographiques et du plan d'aménagement sont requises.

D'abord, grâce aux projections démographiques de l'*Institut de la statistique du Québec*, lesquelles sont basées sur les données du recensement de 2001, il est possible d'anticiper les besoins en espaces résidentiels pour la municipalité pour l'année 2021.

Les projections démographiques de la municipalité ont été calculées à partir de son poids relatif, celui-ci étant déterminé à partir de la moyenne des mises en chantier pour la période comprise entre 2001 et 2005. Alors que le nombre de ménages projeté pour l'ensemble de la MRC est obtenu en fonction du poids relatif de chacune des municipalités qui la composent. Le tableau ci-dessous présente l'évolution des mises en chantier résidentielles (nouveaux ménages) de 2001 à 2005 et les projections pour 2021.

Évolution des mises en chantier résidentielles - Saint-Colomban							
Mises en chantier[1] (Début 2003 - Fin 2007)		**Nbre de ménages[2]**	**Projection du nbre de ménages (2001-2021)**				
Total	Moyenne annuelle	2001	2001-06	2006-11	2011-16	2016-21	2001-21
1 196	239	3 102	967	695	672	574	2907

Sources : 1 : Société canadienne d'hypothèque et de logement, Mises en chantier.
2 : Statistique Canada. Recensement 2001.

Entre 2001 et 2021, sur l'ensemble du territoire de la MRC, l'*Institut de la statistique du Québec* prévoit l'arrivée de 18 545 nouveaux ménages, dont 78 % sont destinés à s'établir à l'intérieur des périmètres urbanisés. Considérant la disponibilité des espaces constructibles en milieu urbanisé, la grande majorité de ces ménages sont destinés à s'établir à Saint-Jérôme.

Pendant cette même période, 2 907 nouveaux ménages pourraient s'établir sur le territoire de la municipalité de Saint-Colomban. Cependant, la municipalité de Saint-Colomban dispose, selon le schéma d'aménagement de la MRC, de seulement 2 167 lots adjacents à une rue, qui sont destinés à être développés à des fins résidentielles. Toutefois, la MRC possède la capacité d'accueil suffisante pour absorber l'augmentation démographique anticipée.

Ainsi, Saint-Colomban est vouée à accueillir 54 % des nouveaux ménages de la MRC choisissant l'établissement en milieu rural.

5.3 TABLEAU-SYNTHÈSE – COHABITATION DES USAGES TERRITORIAUX À TRAVERS UN AMÉNAGEMENT DURABLE

Forces	***Opportunités***
• Hausse de la construction résidentielle • Nouveau schéma d'aménagement en vigueur permettant de mieux gérer le développement résidentiel • Nouvelles mesures en terme de développement résidentiel permettant de limiter les impacts sur l'environnement • Proximité physique et collaboration établie favorisant l'utilisation des services et activités des zones avoisinantes plus développées	• Terrains disponibles pour la construction résidentielle • Développement d'événements et d'activités culturelles et récréatives diversifiés pour les familles
Aujourd'hui	**Demain**
Faiblesses	***Menaces***
• Achalandage accru augmentant la pression sur le réseau routier • Activités de plein air en pleine nature et beauté naturelle des paysages sous- exploitées • Faible sentiment d'appartenance à la communauté en raison de l'étalement urbain	• Augmentation des coûts de services municipaux liée à l'augmentation de la construction résidentielle

6. GESTION ENVIRONNEMENTALE INTÉGRÉE

L'eau est devenue, au cours des 30 dernières années, un enjeu non seulement national, mais international, et sa gestion sera l'un des principaux enjeux du XXIe siècle. En ce sens, la qualité des eaux et la gestion environnementale du territoire en rapport avec cette richesse sont des enjeux majeurs de DD pour l'avenir des générations futures d'ici et d'ailleurs.

Nous avons donc retenu ici les indicateurs suivants : les espaces boisés, les étendues d'eau, l'approvisionnement en eau potable et la faune, de même qu'un indicateur de gestion permettant la protection de l'environnement : la règlementation municipale et son plan d'urbanisme.

Concernant la qualité de l'air et l'énergie, nous sommes conscients de leur importance, et bien qu'il n'en est pas spécifiquement question dans notre diagnostic, la Ville demeure ouverte à la recherche de nouvelles formes d'énergie et au développement de moyens pouvant diminuer les émanations de gaz qui altèrent la qualité de l'air. C'est d'ailleurs l'une des motivations qui pousse la Ville à appliquer son concept de « forêt habitée » et à préserver ses arbres.

Pour ce qui est des matières résiduelles, la Ville collabore au Plan de gestion des matières résiduelles de sa MRC. Service de collecte sélective, implantation d'écocentres, mise en valeur du compostage comptent parmi les actions réalisées à ce jour.

6.1 GÉOGRAPHIE DU TERRITOIRE

S'étendant sur un territoire de 94,25 km^2 (23 289 acres), la municipalité de Saint-Colomban se retrouve à la frontière même de deux entités physio-géographiques très différentes. L'une, accidentée, partie du *Bouclier laurentien*, appartient aux collines laurentiennes et s'étend sur plus de 95 % du territoire avec ses vallons. L'autre, plane, partie des *Basses-Terres du Saint-Laurent,* concerne moins de 5 % du territoire et consiste en fait en la bande riveraine nord de la rivière du Nord. Cette situation privilégiée confère donc à la municipalité des paysages agréables, même si non exceptionnels, et des écosystèmes variés.

Malgré une importante croissance résidentielle, une grande superficie du territoire de la municipalité se trouve actuellement encore bien pourvue en espaces forestiers. De plus, de façon générale, peu importe le secteur urbanisé, la forêt encadre le milieu habité à Saint-Colomban. En effet, soucieuse de conserver un cachet et un milieu de vie en contact avec la nature, Saint-Colomban affiche et développe son concept de « forêt habitée ».

D'autre part, de nombreux lacs, cours d'eau et milieux humides agrémentent le paysage de Saint-Colomban. On retrouve la rivière du Nord qui traverse le sud du territoire d'est en ouest, ainsi que les cours d'eau de son bassin versant, les rivières Bonniebrook et Bellefeuille, qui l'alimentent dans une trajectoire nord/sud. Aussi, la différence d'élévation entre les extrémités nord et sud du territoire (237 m à 69 m) amène la présence de multiples chutes et cascades.

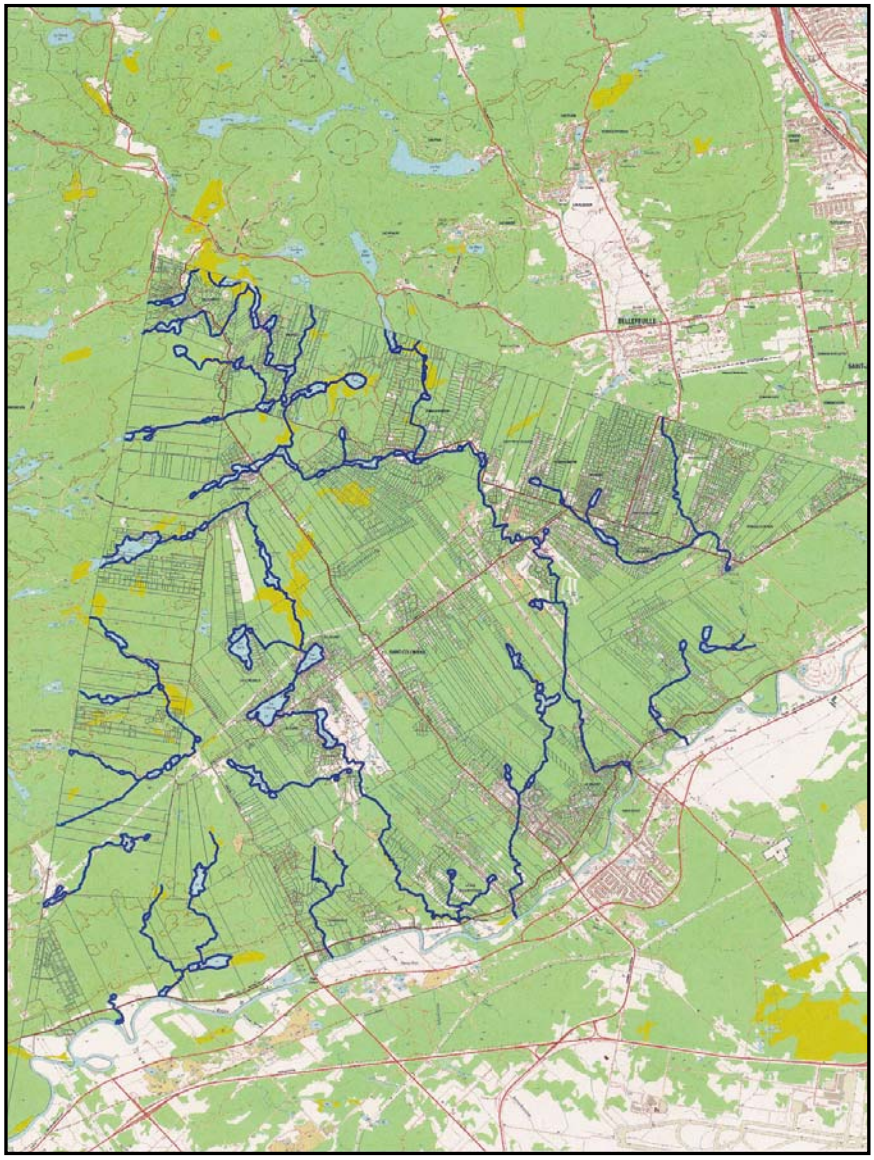

6.2 FORÊTS

En avril 1999, selon le *Plan de protection et*

de mise en valeur de la forêt habitée de Saint-Colomban, l'espace forestier occupe 85 % de la superficie totale de la municipalité, soit 8 137 hectares ou 8,1 km^2. D'un point de vue surplombant l'ensemble du territoire, les terrains couvrant une superficie individuelle supérieure à quatre hectares pouvaient alors être regroupés grossièrement en cinq blocs principaux, séparés les uns des autres par des lanières résidentielles développées le long du réseau routier.

Cependant, selon le *Schéma d'aménagement et de développement révisé* de la MRC (décembre 2006) et le récent *Plan d'urbanisme* de la municipalité de Saint-Colomban (décembre 2007), les boisés et terrains forestiers situés dans les zones résidentielles, commerciales, industrielles et communautaires sont voués à disparaître au profit de constructions de bâtiments et d'infrastructures.

Par contre, les superficies réservées aux aires d'affectation *conservation* (24,52 %) et *agricole* (0,56 %) à l'intérieur du territoire de la municipalité viennent protéger une certaine intégrité du couvert forestier global actuel, le développement résidentiel et l'étalement « urbain » se trouvant limités.

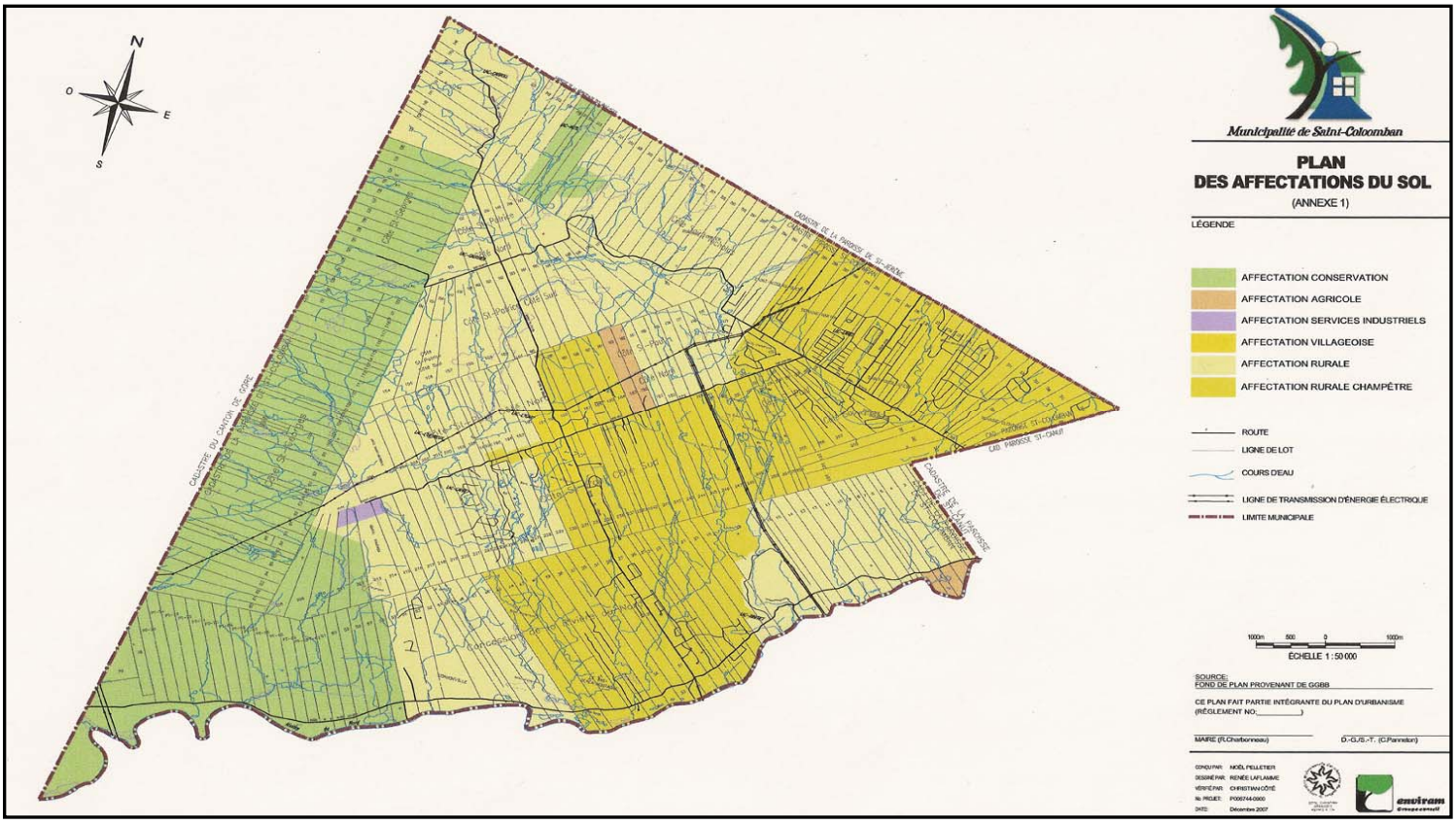

De plus, certains règlements municipaux d'urbanisme, déjà en vigueur ou à l'étude, favorisent la préservation et le renouvellement de la forêt, des boisés et des arbres. À Saint-Colomban, l'habitation est considérée comme un élément qui doit s'intégrer à l'environnement naturel.

L'abattage d'arbres est déjà réglementé depuis 1999, mais plusieurs recommandations ressortent du dernier *Plan d'urbanisme* en lien avec le déboisement/reboisement, l'abattage des arbres et l'exploitation forestière. Plusieurs actions et moyens sont effectivement proposés afin que la municipalité accède à une gestion plus sévère de la règlementation et afin que sa population soit sensibilisée à l'importance de la protection et de la valorisation de cette ressource naturelle à titre de richesse individuelle et collective.

Vue de façon plus spécifique, la superficie forestière de Saint-Colomban se compose essentiellement de feuillus et d'essences résineuses. Les principales essences d'arbres rencontrées, par ordre d'importance décroissante, sont l'érable à sucre, l'érable rouge, le sapin baumier, le pin blanc, le bouleau à papier, ainsi que le thuya occidental et le peuplier faux-tremble. Les peuplements d'érablières rouges sont les plus caractéristiques du territoire.

L'âge moyen des forêts de Saint-Colomban se situe autour de 50 ans, avec près de 50 % de la superficie forestière âgée de 50 ans, et 30 % de 30 ans. Par ailleurs, considérant le type de leur peuplement (résineux vs feuillus), 62 % des forêts se situent dans un stade d'évolution de niveau intermédiaire et 33 % à un niveau jeune. « Ces peuplements possèdent non seulement un potentiel de revenus pour leurs propriétaires, mais possèdent aussi une forte probabilité d'être subventionnables dans le cadre du programme de mise en valeur des forêts privées des Laurentides. »

6.3 EAU

« Qu'elle coule en surface ou dans le sol (nappe phréatique), l'eau constitue la source de vie autant pour l'espèce végétale, animale qu'humaine. » (*Plan d'urbanisme* - Municipalité de Saint-Colomban)

Des plans d'eau vulnérables

Même si la rivière du Nord traverse le territoire de Saint-Colomban, elle ne draine directement qu'une très faible superficie de la municipalité. C'est plutôt un réseau ramifié de cours d'eau et de plans d'eau (milieux humides et lacs artificiels) qui remplit cette tâche.

Plusieurs lacs (16 reconnus) se retrouvent sur le territoire, alors que quelques barrages et digues, ayant été érigés par le passé pour des fins de villégiature, assurent la survie de certains de ces lacs.

Consciente, d'une part, de l'importance de se préoccuper de la qualité de ses plans d'eau afin d'y maintenir les usages et, d'autre part, de leur vulnérabilité en raison de la pression exercée par l'importance du développement résidentiel sur son territoire, la municipalité de Saint-Colomban a mis sur pied un programme de suivi de la santé des lacs à l'été 2007. Les objectifs de ce programme sont « d'évaluer la qualité des eaux des différents lacs de Saint-Colomban, de déterminer les causes les plus probables de pollution, afin de proposer des pistes de solutions pour améliorer la santé des lacs ».

Ainsi, dans le cadre du nouveau programme municipal, l'analyse de huit des lacs du territoire a été réalisée au cours de l'été 2007. Cette analyse est venue confirmer l'état de santé précaire de plusieurs lacs. En fait, la majorité des lacs de Saint-Colomban se trouve fragilisés par le taux élevé d'habitations à leur pourtour, par le nombre de résidences possédant de vieilles installations

sanitaires et par des bandes riveraines trop souvent dévégétalisées. Ce sont tous ces éléments qui viennent contribuer au vieillissement prématuré d'un lac et à la perte de son usage.

Certes, contrairement à certaines localités voisines, aucun cas de contamination par cyanobactéries n'a été répertorié jusqu'à présent sur le territoire de Saint-Colomban. Toutefois, l'étude 2007 révèle que l'ensemble de ses lacs présentent un taux trop élevé de phosphore, ce qui les rend tous propices à une éventuelle floraison.

Au départ, il est bon de savoir que le phosphore, élément peu abondant de façon naturelle dans l'eau, laisse toujours présumer d'apports extérieurs tels que de la présence d'engrais ou d'installations septiques inadéquates. C'est pourquoi, ici, l'augmentation du taux de coliformes fécaux notée avec les fortes crues et pluies du printemps 2007 vient orienter les doutes vers la présence d'installations septiques résidentielles inadéquates au pourtour des lacs. Surtout que la quantité d'azote, associée à la fertilisation et aux eaux usées, demeure infime pour chacun des lacs.

Pour ce qui est de la présence de plantes aquatiques, l'étude de l'été 2007 confirme que les trois bassins du lac Gauthier présentent un envahissement avancé, alors qu'une bonne quantité d'algues microscopiques est relevée dans les lacs Boivin, Légaré et Noël.

Dans le même sens, plusieurs lacs (Capri, Laniel, Légaré, L'Heureux) possèdent des bandes riveraines très artificielles, ce qui contribue à augmenter les nutriments et sédiments dans l'eau et, par le fait même, la prolifération des plantes aquatiques. Puis, si plusieurs lacs sont déjà fortement habités (Gauthier, Laniel et Légaré), il y a vraiment lieu de s'inquiéter pour l'avenir des lacs qui offrent des terrains disponibles à la construction.

Un accès privé aux plans d'eau

Les lacs du territoire de Saint-Colomban sont des lacs privés, c'est-à-dire réservés aux résidents et sans plage publique. Certaines activités telles que la baignade et le pédalo y sont pratiquées, mais aucune embarcation motorisée n'est autorisée.

Des résidents autour de certains lacs, comme le lac Laniel, forment depuis quelques années une association de propriétaires, particulièrement soucieuse de la santé de leurs lacs.

Un approvisionnement en eau potable essentiellement par puits privé

L'alimentation en eau potable des résidences et établissements de la municipalité de Saint-Colomban provient des nappes phréatiques de surface et souterraines du territoire, et le sous-sol de son couvert forestier constitue à cette fin, une réserve importante.

La municipalité compte trois réseaux d'aqueduc municipaux munis d'infrastructures qui desservent des secteurs désignés, mais la plupart des résidences du territoire ont la responsabilité de leur installation et approvisionnement par l'usage d'un puits artésien privé.

L'un des trois réseaux municipaux est le réseau *Phelan*, qui a été construit en 1994. Ce réseau est alimenté en eau souterraine par un puits artésien. Il compte environ 3,9 kilomètres de conduites en PVC d'un diamètre variant de 3 à 6 pouces. Le poste de traitement comprend une réserve d'eau potable de 138 m^3. Le traitement consiste en une désinfection à l'aide d'hypochlorite de sodium. Un analyseur de chlore en continu a été installé en février 2005. Ce réseau dessert près de 50 bâtiments résidentiels, ainsi qu'un bâtiment commercial

(épicerie) et six bâtiments communautaires (école primaire, bibliothèque, hôtel de ville, etc.).

Le réseau *Place la Rochelle* a été, quant à lui, construit en 1993. Trois postes de pompage (cinq puits artésiens) alimentent le poste de traitement, qui est équipé d'une réserve d'eau potable d'un volume de 133 m^3. Le traitement consiste également en une désinfection à l'aide d'hypochlorite de sodium. Le réseau de conduites d'eau de distribution possède une longueur totale approximative de 5,2kilomètres, tandis que le réseau de conduites d'eau brute est de près d'un kilomètre de longueur. Les conduites sont de PVC d'un diamètre de trois pouces. Ce réseau dessert environ 240 résidences.

Et, le réseau *Bédard* a été construit en 1997. Les conduites de PVC d'un diamètre de 4 pouces forment un réseau d'une longueur de 1,4 kilomètre. Le poste de traitement comprend deux réservoirs hydropneumatiques de 75 gallons chacun et l'eau provenant d'un puits artésien est désinfectée à l'aide d'hypochlorite de sodium. Ce réseau dessert présentement une cinquantaine de résidences.

Il est à noter la présence de trois réseaux privés d'approvisionnement en eau potable : le Châtelet, celui de la rue des Sarcelles et de la Villa.

Les résidences desservies par ces réseaux d'aqueduc sont régies par un règlement d'arrosage.

Si la municipalité demeure responsable des infrastructures, elle a confié la gestion de la qualité de l'eau potable de ses réseaux d'aqueduc à une entreprise indépendante et à un laboratoire accrédité.

Pour la population alimentée par puits privé, la municipalité organise une journée par année où elle met à la disposition des propriétaires les services d'un laboratoire accrédité pour l'analyse de la qualité de leur eau potable. Le citoyen

profite alors d'un service accessible, à moindre coût. Il a aussi l'occasion d'être mieux informé et sensibilisé à l'importance de l'entretien de son installation privée et de la protection de cette ressource naturelle commune qu'est l'eau.

Par ailleurs, dans le but de dresser un portrait actuel plus juste de l'état de la réserve d'eau souterraine sur son territoire, la municipalité de Saint-Colomban a récemment commandé une étude hydrogéologique. Les résultats seront connus au printemps 2008. Le mandat confié à un consultant indépendant comporte deux volets. Le premier est de faire la compilation des données disponibles à ce jour, au niveau municipal et provincial, quant à la quantité et à la profondeur des puits déjà présents sur l'ensemble du territoire. Le second est d'évaluer, en procédant à une dizaine de forages, la disponibilité de la ressource pour la future zone prioritaire de développement.

6.4 FAUNE

Sur le plan faunique, la forêt de Saint-Colomban est un territoire propice au cerf de Virginie. En effet, elle leur fournit un milieu hivernal favorable, avec habitat et nourriture en raison de ses résineux, mais aussi en raison de ses conditions climatiques plus clémentes en bordure des Laurentides. Ainsi, plus d'un ravage siège sur le territoire de Saint-Colomban. Le plus vaste est sans contredit celui de *Hill Head* situé dans le secteur sud-ouest de la municipalité, avec sa superficie de plus de 12 km^2. Cette zone est d'ailleurs reconnue par la MRC de la Rivière-du-Nord, qui lui attribue le statut d'*aire de confinement du cerf de Virginie* dans son *Schéma d'aménagement et de développement révisé.*

Par ailleurs, le territoire de Saint-Colomban offre des conditions particulièrement favorables à l'expansion des castors et à la nidification du Grand Héron. On retrouve d'ailleurs deux héronnières sur son territoire.

6.5 MATIÈRES RÉSIDUELLES

Motivée à contribuer à un plan d'action environnemental concret, la municipalité de Saint-Colomban adopte une politique de récupération en 2003 et adhère au *Plan de gestion des matières résiduelles* adopté en 2004 par sa MRC.

Ce plan d'action découle de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* du m*inistère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs* (*MDDEP*), qui incite les MRC et les municipalités à contrer la problématique du gaspillage pour la santé de la population et de l'environnement. Cette politique, qui privilégie l'application des principes appelés les *3R-V*, qui sont la Réduction à la source, le Réemploi, le Recyclage et la Valorisation (ex. : compostage), vise la diminution de 65 % des 7,1 millions de tonnes de matières résiduelles produites annuellement au Québec, lesquelles sont orientées vers les sites d'enfouissement.

C'est donc dans le cadre d'un objectif de gestion durable et responsable des déchets que Saint-Colomban invite ses citoyens à participer au programme de collecte sélective, à se munir d'un composteur domestique, à utiliser les outils implantés (ex. : écocentre) et à se conformer aux règlementations.

Puis, bien convaincue de l'importance des enjeux environnementaux, la municipalité devient membre du centre de tri *Tricentris*, en 2007, et favorise l'achat de mobilier recyclé dans l'aménagement de ses parcs d'amusement.

Une réponse positive à la collecte collective

C'est plus précisément le 5 mars 2003 que la municipalité de Saint-Colomban débute le service de collecte sélective porte-à-porte sur son territoire et, pour ce faire, procède à la distribution de bacs portatifs à chacune de ses résidences. Cependant, en raison des changements d'habitudes notables des citoyens et, par

conséquent, de l'augmentation du volume des matières recyclables récupérées, la distribution de contenants de grand format (bacs roulants de 360 litres) s'actualise à l'automne 2007, permettant de réduire la fréquence des cueillettes, mais aussi la circulation routière des véhicules responsable de la cueillette.

RECYC-QUÉBEC évalue que toutes les matières recyclables constituent 27 % de la totalité des rebuts. Dans la municipalité de Saint-Colomban, la proportion des matières résiduelles orientées vers la collecte sélective s'élève à 11,9 % en 2006 et à 13,5 % en fin d'année 2007. Les efforts fournis contribuent à rejoindre l'objectif « 65 % » du MDDEP, mais conservent un retard significatif comparativement à l'ensemble de la province. En effet, à l'échelle du Québec, la collecte sélective capte, en 2007, 17 % des matières générées, en bonne partie des papiers et cartons. *(RAPPORT DE PROJET - Caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel au Québec 2006-2007 - 10 décembre 2007)*

Évidemment, l'augmentation de 0,7 % enregistrée au cours des premiers trimestres de l'année 2007, comparativement à l'année 2006 pour ce qui touche la proportion des ordures orientées vers le recyclage plutôt que le site d'enfouissement, démontre une modification des habitudes de la population. Toutefois, l'utilisation des grands bacs roulants a contribué largement à l'amélioration de la situation. Effectivement, un accroissement supplémentaire de 3,7 % est enregistré en comparant seulement les résultats du dernier trimestre 2007 à ceux de la même période de 2006.

À Saint-Colomban, comme dans l'ensemble du Québec, même si la quantité de matières résiduelles orientées vers la collecte sélective augmente (646 tonnes en 2006, 776 tonnes en 2007), ne peut être négligé le fait que la quantité de celles prenant le chemin des sites d'enfouissement continue aussi d'augmenter (4 760 tonnes en 2006, 4970 tonnes en 2007).

Ces résultats sont en partie assurément liés à l'accroissement du nombre de logements résidentiels. Car, sur une base plus individuelle, les données fournies

par les contracteurs et compilées par la municipalité confirment une participation réellement plus grande des citoyens à la collecte sélective. En effet, le nombre de tonnes récupérées par bâtiment passe de 0,18 en 2006 à 0,20 en 2007, ce qui représente un accroissement de 10 %, et le nombre de tonnes destinées à l'enfouissement s'abaisse, passant de 1,35 à 1,32 tonne par foyer.

Aussi, si la tendance se maintient et que les efforts collectifs se poursuivent, la proportion des matières résiduelles prenant le chemin de la collecte sélective à Saint-Colomban devrait frôler l'objectif fixé par le MDDEP, avec 17 %.

Selon les données de *RECYC-QUÉBEC*, Saint-Colomban accuse toutefois un retard en comparaison avec l'ensemble des milieux ruraux du Québec en date de décembre 2007. En effet, à l'échelle du Québec, le nombre de tonnes de matières recyclables collectées annuellement est de 0,19 par foyer, alors que la quantité de déchets orientés vers les sites d'enfouissement est de 0,69 tonne.

Si ces données permettent de constater que les performances de Saint-Colomban en terme de recyclage emboîtent le pas à celles du Québec, un grand écart fait surface quant à la quantité totale de matières résiduelles générées par foyer, qui atteint 1,52 tonne par rapport à une moyenne de 1,03 au Québec.

Des écocentres mis sur pied

Afin de permettre l'élimination sécuritaire des résidus domestiques dangereux (RDD) ainsi que la récupération de matières et d'objets possédant un potentiel de réutilisation ou de recyclage, et ce, même si exclus des collectes sélectives, la municipalité offre à ses résidents l'accès à tous les écocentres de la MRC.

Ainsi, depuis deux ans, les citoyens peuvent profiter de l'ouverture saisonnière (mai à octobre) des écocentres, et plus particulièrement de celui faisant partie des infrastructures de leur municipalité. D'ailleurs, en octobre 2006, soit

seulement après un an de fonctionnement de l'écocentre de Saint-Colomban, un taux d'achalandage record (18 %) était enregistré.

Une mise en valeur du compostage domestique

Comme dans la plupart des municipalités du Québec, il n'existe actuellement aucun programme de collecte des résidus organiques à Saint-Colomban. La municipalité favorise tout de même le recyclage des résidus putrescibles depuis l'automne 2003 en invitant ses citoyens à se familiariser avec le compostage. Leur est fournie l'opportunité de se procurer un composteur domestique à moindre coût, et puis, en collaboration avec la *Société d'horticulture et d'écologie de Saint-Colomban*, *Hortifolie*, leur sont offertes des conférences d'information et de sensibilisation portant sur le sujet.

Pourtant, selon *RECYC-QUÉBEC*, les matières résiduelles résidentielles sont majoritairement (59 %) composées de matières organiques, « alors qu'elles pourraient être potentiellement valorisées par le développement de la collecte de ce type de résidus par les municipalités. » (*RAPPORT-SYNTHÈSE - Caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel au Québec 2006-2007*)

Un début de gestion des installations septiques

La municipalité assure aussi des demandes d'installations de fosses septiques, prenant en charge l'attribution des permis d'installation septique ainsi que l'inspection des champs d'épuration. Suite aux modifications de la règlementation provinciale en 2005, la municipalité valide les études de caractérisation du site de la construction de l'installation septique.

Carte - Municipalité de Saint-Colomban

6.6 TABLEAU-SYNTHÈSE – GESTION ENVIRONNEMENTALE INTÉGRÉE

Forces

- Essences d'arbres variées, de stade mature, favorable à une santé naturelle
- Bonne étendue du couvert forestier favorable à la santé de l'environnement et de l'humain ainsi qu'à la qualité de l'eau potable
- Nouveau plan d'urbanisme en vigueur
- Gestion municipale mettant en valeur les produits recyclés lors de certains achats
- Étude hydrogéologique de la nappe phréatique du territoire en cours
- Présence d'une conscience et d'une préoccupation environnementales au niveau de l'administration municipale
- Dynamisme et avant-gardisme de l'administration municipale en matières environnementales
- Présence d'alliés dans la communauté

Opportunités

- Accroître les moyens favorisant la mobilisation et la responsabilisation populaire face à l'environnement
- Resserrer la règlementation et implanter des mesures incitatives et correctives dans le cadre de l'exploitation du territoire
- Mettre en place de nouvelles pratiques de gestion sévères en faveur de la protection et la qualité de l'environnement (bon usage de l'eau potable, plantation d'arbres, brûlage, chauffage au bois,…), de façon plus spécifique en milieu urbanisé
- Développer une aire et un service de compostage communautaire
- Voir à l'application d'un plan de gestion environnementale afin de protéger les territoires d'intérêt faunique
- Instaurer un système de gestion systématique de l'entretien et de la qualité des installations septiques
- S'appuyer sur les propositions du nouveau plan d'urbanisme afin de resserrer les divers règlements d'exploitation du territoire
- Participer à la recréation de conditions d'un milieu de vie attractif dans les milieux urbanisés afin de réduire la pression des activités humaines sur l'environnement

Aujourd'hui → **Demain**

Faiblesses

- Présence d'arbres sensibles au verglas et aux grands vents par leur essence ou maturité
- Précarité de l'état de santé des lacs
- Pas de service de récupération des rebuts organiques putrescibles, surtout en période d'abondance (sapin de Noël, feuilles, branchage) avec encouragement du brûlage et de l'élimination
- Manque de contrôle, de moyens, de ressources et de sanctions dans le cadre du respect des règlements municipaux (sur-utilisation de l'eau potable, protection des rivages, coupe d'arbres, installation et vidange des fosses septiques…)
- Faible accès à la forêt via des espaces verts ou des réseaux récréatifs
- Aucune donnée reflétant l'appréciation des citoyens quant aux mesures déployées par la municipalité pour assurer la protection de l'environnement

Menaces

- Précarité environnementale tant à l'échelle municipale que régionale ou provinciale
- Fragilisation de l'équilibre environnemental du territoire et détérioration de la qualité du milieu de vie
- Risque de détérioration qualitative et quantitative de l'approvisionnement en eau potable pour la communauté
- Privatisation des rives

7. ÉCONOMIE LOCALE : CRÉATION D'EMPLOIS ET DIMINUTION DES DISPARITÉS

Tendre vers une équité intergénérationnelle est un principe de DD. De même, réduire la pauvreté et les disparités découle des objectifs globaux et deviennent une priorité d'action dans le cadre des Agendas 21. Afin de documenter cet enjeu, les trois paramètres suivants ont été retenus :

1) le revenu médian annuel des individus et des ménages,

2) le marché de l'emploi et les axes de développement, et

3) le taux de chômage.

7.1 REVENU ANNUEL

En 2000, en comparaison avec les individus des autres municipalités de la MRC, le revenu médian des Colombanois et Colombanoises se classe parmi les plus élevés (24 062 $), derrière le secteur de Bellefeuille de Saint-Jérôme (24 903 $) et Prévost (24 308 $). Le revenu médian de la population est supérieur à celui de sa MRC (20 043 $) et du Québec (20 665 $), mais se tient derrière celui des MRC composant le sud de la région des Laurentides.

Par contre, les gains moyens des Colombanois et Colombanoise ayant travaillé à temps plein pendant toute l'année (36 237 $) sont inférieurs à celui de sa MRC et du Québec (39 217 $).

Des ménages au revenu annuel moyen

La majorité des ménages (28,1 %) de la municipalité de Saint-Colomban disposent d'un revenu qui se situe entre 20 000 $ et 39 999 $ sur une base annuelle, alors que 21,4 % des ménages ont des revenus plus élevés qui se situent entre 60 000 $ et 79 999 $.

Nbre et gains moyens des individus des municipalités (2000) - MRC de la Rivière-du-Nord -								
	Total d'individus		Gain moyen des individus		Total d'individus au travail à t. plein		Gain moyen des individus au travail à t. plein	
	hes	fes	hes	fes	Hes	fes	hes	fes
Prévost*	2 590	2 225	35 612	24 109	1 455	960	46 155	34 965
Saint-Colomban*	2 245	1 855	34 083	21 115	1 425	870	40 408	29 394
Saint-Hippolyte*	1 860	1 405	34 086	21 601	1 000	610	43 486	31 688
Saint-Jérôme*	5 650	4 985	26 471	17 869	3 050	2 025	34 099	25 473
Saint-Jérôme (Bellefeuille)*	4 460	3 795	34 826	22 023	2 460	1 705	43 295	30 508
Saint-Jérôme (Lafontaine)*	2 755	2 495	31 013	21 952	1 655	1 045	38 329	29 103
Saint-Jérôme (Saint-Antoine)*	8 270	7 045	33 656	20 775	5 515	3 430	38 893	27 911
Sainte-Sophie*	2 560	1 960	28 932	16 814	1 440	805	34 422	24 463
Le Québec*	2 038 240	1 777 025	34 705	23 282	1 169 625	827 490	43 978	32 486

Source : 1 : Statistique Canada. Recensement 2001.

Âge, revenu médian et gains moyens des individus des municipalités - MRC de la Rivière-du-Nord -				
	Âge médian (2001)	Revenu médian des individus (2000)	Gains moyens des individus au travail à t. plein (2000)	Écart entre le revenu et les gains
Prévost*	38,0 ans	24 308 $	41 713 $	17 405 $
Saint-Colomban*	34,8 ans	24 062 $	36 237 $	12 175 $
Saint-Hippolyte*	41,5 ans	22 010 $	39 009 $	16 999 $
Saint-Jérôme*	43,6 ans	15 719 $	34 756 $	19 037 $
Saint-Jérôme (secteur Bellefeuille)*	35,9 ans (+1,1)	24 903 $	38 058 $	13 155 $
Saint-Jérôme (secteur Lafontaine)*	38,5 ans	21 081 $	30 655 $	9 574 $
Saint-Jérôme (secteur Saint-Antoine)*	33,7 ans (-1,1)	23 180 $	34 681 $	11 501 $
Sainte-Sophie*	36,9 ans	18 163 $	30 848 $	12 685 $
Le Québec*	38,8 ans	20 665 $	39 217 $	18 552 $

Source : 1 : Statistique Canada. Recensement 2001.

Des ménages au revenu annuel moyen

La majorité des ménages (28,1 %) de la municipalité de Saint-Colomban disposent d'un revenu qui se situe entre 20 000 $ et 39 999 $ sur une base annuelle, alors que 21,4 % des ménages ont des revenus plus élevés qui se situent entre 60 000 $ et 79 999 $.

Malgré une assez bonne répartition des ménages parmi les différentes catégories de revenus, la proportion des ménages à faible revenu (moins de 20 000 $) correspond à 12,9 % et s'avère tout de même importante à Saint-Colomban.

Évidemment, des écarts de revenus sont enregistrés entre les ménages. Mais de façon globale, environ 70 % des ménages colombanois enregistrent un revenu médian qui se situe entre 20 000 $ et 79 999 $.

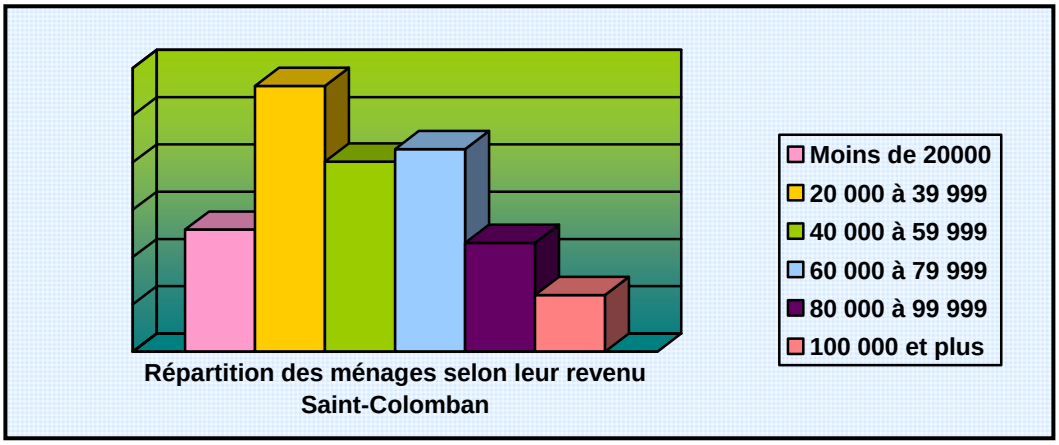

Le revenu total médian pour l'ensemble des ménages de la municipalité de Saint-Colomban en 2000 s'élève à 48 097 $. On remarque peu de différence par individu selon le fait que le ménage compte une (26 682 $) ou deux personnes ou plus (54 012 $).

Âge et revenu médian de la population des municipalités - MRC de la Rivière-du-Nord -		
	Âge médian (2001)	Revenu médian des ménages (2000)
Prévost*	38,0 ans	53 813 $
Saint-Colomban*	**34,8 ans**	**48 097 $**
Saint-Hippolyte*	41,5 ans	44 985 $
Saint-Jérôme*	43,6 ans	26 317 $
Saint-Jérôme (secteur Bellefeuille)*	**35,9 ans** (+1,1)	**51 482 $** (+3 385 $)
Saint-Jérôme (secteur Lafontaine)*	38,5 ans	40 247 $
Saint-Jérôme (secteur Saint-Antoine)*	**33,7 ans** (-1,1)	**49 061 $** (+964 $)
Sainte-Sophie*	36,9 ans	39 342 $
MRC Rivière-du-Nord**	38,4	38 955 $
Le Québec*	38,8 ans	40 468 $

Source : Statistique Canada. Recensement 2001.

Revenu médian* des ménages (2000)						
	Ménages de **Saint-Colomban**		Ménages de Saint-Jérôme (**Bellefeuille**)		Ménages de Saint-Jérôme (**Saint-Antoine**)	
Moins de 20 000 $	365	12,9 %	710	13,7 %	835	18,4 %
20 000 à 39 999 $	**795**	**28,1 %**	1085	20,9 %	**1 295**	**28,6 %**
40 000 à 59 999 $	570	20,1 %	**1340**	**25,8 %**	1 150	25,4 %
60 000 à 79 999 $	605	21,4 %	895	17,3 %	650	14,3 %
80 000 à 99 999 $	325	11,5 %	635	12,3 %	355	7,8 %
100 000 $ et plus	170	6,0 %	520	10,0 %	250	5,5 %
	2830	100 %	5185	100 %	4 535	100 %
Revenu médian	48 097 $		51 482 $		42 358 $	

Source: Statistique Canada. Recensement 2001.

* Le revenu médian est reconnu comme un indicateur plus juste et fiable que le revenu moyen. Il est le niveau de revenu qui divise la population en deux : 50 % ont un revenu supérieur et 50 % inférieur.

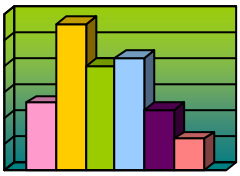

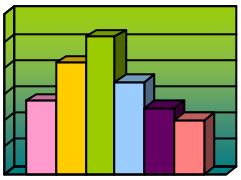

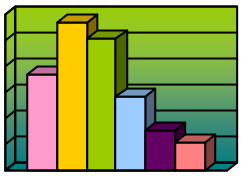

D'autre part, en comparaison aux municipalités avoisinantes qui partagent des âges médians et revenus médians semblables, la majorité de la population de Saint-Colomban n'atteint pas un niveau de revenu élevé, mais la proportion des populations des niveaux inférieur (< 19 999 $) et supérieur (> 100 000 $) illustre une meilleure répartition des ressources.

Les gains des femmes de Saint-Colomban contribuent, dans une proportion de 48,5 %, au revenu médian de l'ensemble de la population colombanoise. Lorsque comparé au taux de la population du secteur de Bellefeuille (municipalité de Saint-Jérôme), secteur présentant un profil semblable à Saint-Colomban au niveau du revenu médian et de l'âge médian de sa population, le taux de contribution des femmes est légèrement inférieur (-1 %).

Le revenu médian pour la population de Saint-Colomban se situe le deuxième plus élevé de sa MRC, après Prévost, tant au niveau des personnes que des

ménages. Il se retrouve aussi supérieur en comparaison avec le revenu médian du Québec.

7.2 MARCHÉ DE L'EMPLOI ET AXES DE DÉVELOPPEMENT

Les données du recensement de 2001 fixent le taux d'activité de la population de Saint-Colomban à 70,9 %, taux d'activité qui se trouve inférieur à celui des secteurs municipaux de Saint-Jérôme lui ressemblant au niveau de l'âge médian et du revenu médian des ménages (74,4 % pour Saint-Antoine, 74,2 % pour Bellefeuille). Il s'approche davantage de celui de Prévost (70,8 %), qui possède toutefois un revenu médian plus élevé.

Le taux d'activité, selon le sexe des Colombanois, est évidemment plus élevé chez les hommes (76,6 %) que chez les femmes (65 %). Par le taux respectif à chacun des sexes, mais aussi par leur écart (11,6 %), la population de Saint-Colomban s'éloigne encore des populations de Saint-Antoine et de Bellefeuille, pour davantage se comparer à la population de Prévost.
Aussi, la contribution des femmes de Saint-Colomban au marché du travail est considérée significative, mais moins que le secteur voisin, Bellefeuille, où le taux d'activité des femmes atteint 69,2 %.

Les données de 2001 concernant les industries en lien avec le travail de la population permettent de constater qu'une forte majorité des hommes de Saint-Colomban œuvrent dans le domaine de la fabrication et de la construction, alors que la majorité des femmes travaillent dans les milieux de la santé et de l'enseignement ou du commerce de gros et de détail. Mais vu globalement, le marché de la fabrication et de la construction est celui qui fournit de l'emploi au tiers de la population colombanoise.

Industrie en lien avec le travail (2001) - Population de Saint-Colomban						
	Nbre-hes	% hes	Nbre-fes	% fes	Nbre total	%
Agriculture et ressources	35	1,6 %	30	1,7 %	65	1,7 %
Fabrication et construction	1 040	**47,4 %**	275	15,8 %	1 315	**33,3 %**
Commerce gros et détail	370	16,9 %	370	**21,2 %**	740	18,7 %
Finance et immobilier	45	2,1 %	50	2,9 %	95	2,4 %
Santé et enseignement	105	4,8 %	490	**28,1 %**	600	15,2 %
Services commerciaux	330	15,0 %	250	14,3 %	585	14,8 %
Autres	270	12,3 %	280	16,1 %	550	13,9 %
Total de la population active	2 195	100 %	1 745	100 %	3 950	100 %

Source : Statistique Canada. Recensement 2001.

Se déplacer pour travailler

En 2001, près du tiers de la population active de la municipalité occupe un emploi, soit à l'intérieur des limites de la municipalité (4,3 %), soit dans une autre municipalité de la MRC de la Rivière-du-Nord (25,1 %). En contrepartie, 70,6 % de la population active de la municipalité doit se déplacer à l'extérieur de celle-ci afin de se rendre à leur lieu de travail.

Une proportion de 6,4 % de la population travaille à leur domicile.

Lieux de travail (2001)			
Dans la municipalité de résidence	Dans une autre municipalité de la MRC	À l'extérieur de la MRC	Population active totale
165	955	2690	3 995
4,3 %	25,1 %	70,6 %	-

Source : Statistique Canada. Recensement 2001.

Aussi, 91,3 % de la population colombanoise utilise son véhicule personnel pour se déplacer au travail, alors que seulement 5,6 % des gens font du covoiturage, 1 % utilise le transport en commun et 1,8 % se déplace à pied ou à vélo.

Les destinations menant la population active à l'extérieur du territoire, ainsi que le transport collectif encore peu développé à ce moment dans la région, associés au phénomène d'explosion démographique connu par Saint-Colomban sont des aspects qui provoquent un accroissement très marqué de l'achalandage du réseau routier à l'intérieur de la municipalité, sans compter l'impact sur les voies publiques des municipalités avoisinantes y donnant accès.

D'abord, il est clair que les routes principales de Saint-Colomban n'avaient pas été conçues au départ pour répondre à des besoins de circulation aussi intenses. D'autre part, l'âge avancé de certaines infrastructures routières (ponts) attirent et exigent une attention soutenue des services municipaux afin que leur entretien et sécurité soient assurés. Enfin, les ouvertures de nouvelles rues et la nécessité de déplacement associé au travail changent les habitudes et amènent de nouvelles préoccupations chez les résidents.

Actuellement, la municipalité demeure le principal moteur de développement sur son territoire. En dehors de son institution, on retrouve aussi les trois écoles primaires.

7.3 TAUX DE CHÔMAGE

Évidemment, la santé d'un marché du travail est intimement liée à la disponibilité au travail ainsi qu'à l'âge de sa population. Actuellement, vu la composition de sa population, Saint-Colomban est assurée d'un certain maintien et renouvellement de son effectif disponible au marché du travail.

Des données statistiques

Sur le plan régional, selon les données récentes de l'*Institut de la statistique du Québec*, contrairement à l'ensemble du Québec, la région des Laurentides présente une hausse de son nombre de chômeurs depuis 2003, celui-ci ayant fait un bond de 13,3 %, comparativement à une baisse à l'échelle provinciale de -0,7 %. De ce fait, en 2006, le taux de chômage dans les Laurentides atteint 7,9 %, son plus haut niveau depuis 2003, alors qu'il atteint 8,0 % au Québec, le plus bas niveau depuis 1976.

Dans la région, il ressort aussi que le phénomène de hausse du taux de chômage touche davantage les femmes et les jeunes de moins de 25 ans.

Les données de l'*Institut de la statistique du Québec* chiffrent le taux d'assurance-emploi à 7,1 % pour la grande région des Laurentides en 2006, alors qu'il touche 5,2 % dans la MRC de la Rivière-du-Nord.

7.4 TABLEAU-SYNTHÈSE – ÉCONOMIE LOCALE

Forces	***Opportunités***
• Bonne vitalité économique de la région avec bon revenu moyen des ménages, faible taux de chômage • Bonne disponibilité des groupes de population active et de la main-d'œuvre • Bon renouvellement des effectifs du marché du travail • Plus d'un accès possible aux secteurs résidentiels • Proximité des villes de Mirabel, Saint-Jérôme	• Promouvoir et développer les modalités de transport collectif • Promouvoir et favoriser le travail à domicile • Répertorier les travailleurs autonomes du territoire et développer un outil publicitaire • Favoriser le développement de services et de commerces à l'intérieur du territoire, près du milieu de vie des citoyens
Aujourd'hui	**Demain**
Faiblesses	***Menaces***
• Forte majorité de la population travaillant à l'extérieur de la région (MRC) • Ménages de jeunes familles avec les deux parents sur le marché du travail • Vie économique peu développée à l'intérieur du territoire de la municipalité • Peu de sources d'emploi sur le territoire de la municipalité	• Pression forte sur le réseau routier • Achalandage du réseau routier avec changement rapide des coutumes • Impact sur les enfants de la disponibilité restreinte de leurs parents en raison du temps consacré au travail et aux déplacements

8. Gouvernance locale et participation civique

Le projet d'Agenda 21 implique une concertation et une participation de l'ensemble des citoyens à l'identification des problèmes et à la recherche de solutions pour améliorer les milieux, les conditions et la qualité de vie de leur territoire d'appartenance; c'est ce qu'on appelle la gouvernance locale. La démocratie élective se trouve enrichie par une gouvernance multiacteurs, multidimensionnelle et alimentée par une participation civique.

La question de la citoyenneté est devenue si importante qu'elle fait désormais partie du programme scolaire au primaire. Néanmoins, la participation civique n'est pas un automatisme et requiert un certain nombre de conditions pour induire une gouvernance locale éclairée et partagée. À ce titre, l'Agenda 21 constitue un lieu d'expérimentation de gouvernance locale.

Quatre paramètres ont été ici documentés :

1) *la représentation politique selon l'âge et le sexe,*
2) *la participation aux élections municipales,*
3) *la participation des citoyens aux activités et comités municipaux,*
4) *le taux de satisfaction des citoyens envers les services municipaux.*

8.1 REPRÉSENTATION POLITIQUE SELON LE SEXE ET L'ÂGE

Une représentation équilibrée des hommes et des femmes au sein d'un conseil municipal a été identifiée comme un facteur de nouvelle gouvernance et de cohésion sociale.

Les femmes sont présentes sur la scène municipale à Saint-Colomban. Elles proposent leur candidature aux élections, occupent des sièges au conseil municipal et s'impliquent à l'intérieur des comités municipaux, mais leur présence demeure minoritaire.

En 2001, le conseil municipal de la municipalité de Saint-Colomban était composé de cinq hommes et deux femmes et, depuis novembre 2005, il se compose de six hommes et d'une femme.

La représentation des femmes au conseil municipal reflète toutefois assez bien leur intérêt manifesté face aux postes électoraux. En effet, en novembre 2001, 10 femmes ont proposé leur candidature, sur un total de 29 candidatures, alors que 6 se présentaient, sur un total de 22 en 2005, ce qui équivaut respectivement à un taux de représentation de 35 % et 27 %.

La moyenne d'âge des conseillers actuellement en poste est de 50 ans.

8.2 PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES

Selon le profil des élections municipales de novembre 2005, publié par le ministère des Affaires municipales et des régions, le taux de participation aux élections municipales pour l'ensemble de la province est de 45 %, tandis que pour la région des Laurentides, il s'élève à 47 %.

À Saint-Colomban, le taux de participation aux élections municipales, même s'il demeure inférieur aux taux provincial et régional, démontre une hausse entre 2001 et 2005. Ainsi, lors des élections de 2001, sur les 5 466 électeurs inscrits sur la liste électorale, 2 074 électeurs se sont prévalus de leur droit de vote, ce qui représente 37,64 % de la population. Alors qu'en novembre 2005, avec un potentiel de 6 846 électeurs inscrits sur la liste électorale, 2 889 électeurs se sont déplacés pour voter, soit 42,20 % des citoyens.

8.3 PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS ET COMITÉS MUNICIPAUX

Une trentaine de citoyens participent régulièrement aux séances ordinaires du conseil municipal. Lors des séances d'information organisées pour des projets spécifiques, les citoyens concernés sont invités. La participation citoyenne est très variable selon le sujet abordé. Aussi, de façon générale, peu de citoyens se mobiliseront dans le cadre de l'acceptation d'un nouveau règlement d'urbanisme ou d'emprunt pour la municipalité, à moins que la mesure ou le règlement en question ne touche directement leurs intérêts personnels.

Dans l'organisation municipale, on dénombre plusieurs comités formels actifs :

- Comité administration
- Comité de retraite
- Comité exécutif (Sécurité publique; Travaux publics; Sports, loisirs et culture; Environnement)
- Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- Comité de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Saint-Colomban
- Comité culturel
- Comité promoteur de l'*Agenda Local 21* (AGL21)
- Comité responsable des questions familiales (RQF) - Carrefour action municipale et famille
- Comité/Responsable Bibliothèque
- Comité du Transport Adapté et Collectif (TAC) de la MRC de la Rivière-du-Nord
- Comité du Centre régional d'éducation physique et sportive (CREPS)

Ces comités ont pour rôle d'alimenter, de supporter et d'orienter la municipalité selon le mandat qui leur est attribué. Certains de ces comités sont obligatoires, tels que ceux du RQF et de la retraite. D'autres sont initiés par la municipalité qui y sollicite l'implication de citoyens pour siéger et

travailler en collaboration avec les élus et fonctionnaires municipaux dans le cadre de dossiers précis, tels que : CCU, OMH, Comité culturel et AGL21.

Par sa façon de faire, la municipalité de Saint-Colomban encourage et valorise la participation citoyenne. Par ses projets, elle atteste de son ouverture et de son intérêt à travailler en collaboration avec ses citoyens, dans le but de bâtir un milieu de vie à l'image de leur vision commune.

À titre d'exemple, depuis quelques années, la municipalité s'implique avec les trois écoles primaires de son territoire dans le projet de mise sur pied d'un *conseil municipal jeune*. Ce projet annuel consiste à initier les jeunes au processus électoral municipal et à la démocratie, afin d'éveiller leur conscience sociale et de les sensibiliser à l'importance de prendre part aux processus décisionnels concernant leur communauté. Tous les jeunes du niveau de 6e année sont donc invités à vivre une campagne électorale et des élections pour former le nouveau *conseil municipal jeune* ce qui, finalement, permettra aux élus de tenir une séance de conseil.

8.4 TAUX DE SATISFACTION ENVERS LES SERVICES MUNICIPAUX

Dans l'optique d'évaluer les services municipaux rendus à ses citoyens, la municipalité de Saint-Colomban confie un mandat d'études à la *Firme Léger Marketing* en juin 2005. Un sondage téléphonique auprès de la population colombanoise est alors réalisé.

En guise de suivi, la municipalité décide de récidiver en novembre 2007, mais cette fois, en partenariat avec l'Université de Sherbrooke.

Ces études avaient pour objectifs de permettre :

- D'évaluer les services municipaux sous l'angle des citoyens (travaux publics, loisirs et culture, sécurité publique),
- D'identifier les priorités d'actions du point de vue des citoyens,
- De cibler et mettre en priorité les interventions d'amélioration,
- D'obtenir un outil de gestion stratégique pour mesurer la satisfaction des citoyens envers les services municipaux, et
- De comparer les performances de Saint-Colomban à l'ensemble des municipalités de même taille du Québec, et ce, grâce à la norme exclusive *Léger Marketing*.

En 2005, selon les normes de la *Firme Léger Marketing*, le niveau de satisfaction global exprimé par les citoyens de Saint-Colomban (6,8) à l'égard de l'ensemble des services offerts par leur municipalité se trouve légèrement inférieur à celui des citoyens des autres municipalités québécoises de taille comparable (7,1 pour les municipalités de 5 000 à 10 000 habitants ou 7,3 pour celles de 10 000 à 25 000 habitants). Mais en novembre 2007, le niveau de satisfaction des Colombanois grimpe de 0,7 point, passant à 7,5 sur 10 (normes comparatives non disponibles pour cette étude). Les citoyens de Saint-Colomban se disent donc, de façon évidente, davantage satisfaits à ce jour de l'ensemble des services offerts par leur municipalité.

De même, si en 2005, l'appréciation de l'administration municipale obtient déjà une note moyenne de 6,7, qui se loge légèrement au-dessus de la norme *Léger Marketing* pour les municipalités de taille comparable, cette cote s'élève jusqu'à 7,3 en 2007.

Puis, toujours en 2005 et en comparaison avec les autres municipalités de taille similaire, les normes de *Léger Marketing* montrent que le niveau de satisfaction des citoyens de Saint-Colomban est légèrement plus élevé à l'égard du service de la collecte sélective, de la bibliothèque et des activités culturelles qu'à l'égard des autres services de la municipalité.

Par contre, en 2005, certains indicateurs du sondage recueillent des moyennes de satisfaction inférieures de beaucoup à la norme de la *Firme Léger Marketing*, signifiant ainsi que les Colombanois sont plus critiques à l'égard de certains services. Ces services sont le service de déneigement, le service d'entretien des rues et des fossés, ainsi que celui du TAC.

De plus, lorsque les indicateurs sont regroupés selon les services municipaux, les normes *Léger Marketing* les situent tous en position inférieure par rapport aux autres municipalités. En effet, en comparaison avec les normes des municipalités de 5 000 à 10 000 habitants et de 10 000 à 25 000 habitants, le service des travaux publics reçoit la moins bonne cote (-0,7 et -0,6), suivi du service de la sécurité publique (-0,2 et -0,5) et, enfin, des loisirs et de la culture (= et –0,5).

Taux et degré de satisfaction de la population à l'égard des services municipaux offerts à Saint-Colomban en 2005 et 2007
(n=502(2005), n=500(2007))

Services municipaux	Moyenne (sur 10)		Nbre de réponses selon le pointage (sur 10)							
			7 à 10 pts		4 à 6 pts		0 à 3 pts		Ne sait pas/Ne s'applique pas	
	2005	2007	'05	'07	'05	'07	'05	'07	'05	'07
Qualité des services offerts en général	6,8	7,5	65	74	28	21	5	6	2	--
Enlèvement des ordures ménagères	8,4	8,7	88	90	10	8	2	1	--	1
Collecte sélective	8,4	8,5	86	85	9	10	3	2	3	2
Service de pompiers	8,1	8,1	78	75	9	5	1	0	12	20
Bibliothèque municipale	8,1	8,1	69	64	10	6	2	3	19	28
Bulletin municipal *Le Colombanois*	7,9	8,3	82	89	12	9	4	1	2	1
Qualité de l'environnement en général	7,6	7,8	82	64	15	31	2	3	1	1
Propreté générale dans votre voisinage	7,4	7,8	77	81	18	15	5	4	--	--
Propreté des rues	7,2	7,2	74	--	19	--	7	--	--	--
Activités communautaires offertes	7,1	7,4	52	42	20	28	5	3	23	27
Activités culturelles	7,0	7,5	53	45	20	33	6	2	20	21
Activités sportives offertes	6,8	7,5	51	38	21	28	8	6	20	27
Administration municipale actuelle	6,7	7,3	61	68	24	21	9	3	6	10
Service de police sur le territoire municipal	6,5	6,5	52	51	27	21	14	14	7	13
Équipements des parcs et terrains de jeux	6,2	6,9	43	46	27	24	12	5	18	23
Déneigement des rues	5,8	6,3	50	58	29	27	20	16	--	--
Entretien des fossés et du drainage	5,5	5,6	42	43	28	24	24	21	6	10
Entretien des rues au printemps/été	5,0	6,1	34	53	40	30	26	17	--	1
Transport collectif et adapté (TAC)	**4,3**	**7,0**	**10**	**19**	**9**	**7**	**13**	**3**	**68**	**70**

Source : Sondages auprès des citoyens de la municipalité de Saint-Colomban, réalisés en 2005 par la *Firme Léger Marketing* et en 2007 par Mathieu Tremblay-Noël

Sans comparaison avec d'autres instances, le niveau de satisfaction des Colombanois est assez variable et inégal d'un service à l'autre. Ainsi, en 2005, le degré d'appréciation dépasse la barre des 8 points sur 10 pour les services de collecte des ordures ménagères, de collecte sélective, de pompiers et de bibliothèque, alors qu'il n'excède pas les 6 points pour les services d'entretien des rues (déneigement et printemps/été), d'entretien des fossés ainsi que pour celui du Transport Adapté Collectif (TAC). En 2007, les mêmes tendances se maintiennent. Toutefois, le bulletin municipal *Le Colombanois* joint les rangs des services suscitant une grande appréciation des citoyens et l'ensemble des services franchissent le cap des 6 points. Seul le service d'entretien des fossés et du drainage présente peu d'amélioration et n'obtient que 5,6 points.

Ces sondages démontrent aussi une forte amélioration du taux d'appréciation pour l'entretien des rues au printemps/été (+1,1), ainsi que pour le Transport adapté et collectif (+2,7). Ceci peut être évidemment et directement associé à la nouvelle méthode préconisée depuis deux ans par les travaux publics pour amasser le sable épandu sur les routes pendant l'hiver (arrosage et location d'un service d'un balai de rue). L'implantation du TAC dans la municipalité en juin 2005 explique aussi le revirement des résultats avec le dernier sondage.

D'ailleurs, afin de bien cerner les besoins de sa population dans ce dernier dossier, la municipalité de Saint-Colomban a réalisé un sondage d'opinions à l'automne 2006, lequel est venu révéler que, malgré l'arrivée du train de banlieue à Saint-Jérôme le 8 janvier 2007, les Colombanois ne ressentaient pas le besoin de voir davantage se développer leur service de transport collectif, à court terme.

De façon moindre, mais tout de même importante, les sondages dévoilent aussi une hausse de la satisfaction des citoyens concernant les activités sportives (+0,7) et les équipements de parc (+0,7).

Dernier fait important à soulever, aucune sphère d'activité municipale n'a enregistré de baisse d'appréciation de la part des citoyens entre 2005 et 2007. Espacés seulement de deux ans, les résultats de ces sondages permettent donc de penser que le cadre municipal est bien connecté aux besoins et attentes de la population, laquelle en plein essor, se dit globalement satisfaite de la gestion des argents générés par le paiement de ses taxes.

La participation des citoyens à la vie municipale et locale est un enjeu fort important du développement durable, comme le notent plusieurs rapports internationaux. La population de Saint-Colomban participe à la vie municipale et démontre un intérêt certain quant aux décisions qui affectent ses conditions de vie. Toutefois, les femmes et les jeunes demeurent sous-représentés au conseil municipal. Il est reconnu que la mise en place d'un nouveau modèle de développement, plus équitable, plus solidaire et plus centré sur la réponse aux besoins humains dans le respect des capacités de support des écosystèmes, requiert les capacités et les solutions des jeunes et des femmes. La force d'un territoire réside, entre autres, dans la valorisation et la participation active des humains à l'édification même de ce territoire.

8.5 TABLEAU-SYNTHÈSE – GOUVERNANCE LOCALE ET PARTICIPATION CIVIQUE

Forces

- Hausse du taux de satisfaction de la population face aux services municipaux
- Ouverture de la municipalité vers des formes de gouvernance multiacteurs
- Vision favorable de la municipalité de la part de sa communauté
- Vie communautaire active
- Nombreux services malgré un taux de taxation relativement bas

Opportunités

- Élaboration de l'AG21 impliquant toute la population qui permet d'enrichir les problématiques et les solutions de développement grâce à la vision des jeunes, des femmes et des aînés
- Favoriser la mise en place de moyens favorisant la vie et l'implication citoyenne (ex. : comité de quartier)
- Favoriser un sentiment d'appartenance commun par le biais du centre villageois
- Faciliter la participation citoyenne à la construction de leur avenir

Aujourd'hui

Faiblesses

- Faible représentation des jeunes et des femmes au conseil municipal
- Assiette fiscale essentiellement basée sur le résidentiel par défaut des autres secteurs d'activités économiques
- Implication citoyenne peu élevée, toutes proportions gardées
- Faible sentiment d'appartenance à la municipalité

Demain

Menaces

- Manque de relève
- Roulement de la population
- Conflit de valeurs sociales : entraide communautaire vs protection de la vie privée

9. Équité et cohésion sociale : conditions de prospérité économique

La redistribution de la richesse et le partage de l'emploi s'avèrent prioritaires lorsqu'il est question d'équité et de cohésion sociale. Ces derniers sont des remparts contre l'exclusion, l'implosion sociale et la dévitalisation d'un territoire, qu'il s'agisse d'une localité ou d'un pays. Les jeunes, les femmes et les aînés sont des groupes fragilisés qui doivent être valorisés, selon un objectif d'équité et de cohésion sociale. Toute prospérité économique passe par une prospérité sociale.

Pour documenter localement cet enjeu, nous avons retenu trois grands paramètres :

1) *le partage de l'emploi,*
2) *la vie communautaire et*
3) *la répartition des investissements municipaux.*

9.1 PARTAGE DE L'EMPLOI

La contribution des femmes de Saint-Colomban au marché du travail est significative et importante. Elles participent au revenu de leur ménage : leurs gains contribuent d'ailleurs, dans une proportion de 48,5 %, au revenu médian de l'ensemble de la population colombanoise.

9.2 VIE COMMUNAUTAIRE ET CULTURELLE

C'est avec le développement des sites de villégiature et l'urbanisation secondaire de la population jusqu'ici rurale que la vie communautaire a commencé à prendre forme à Saint-Colomban. Les citoyens des lacs se regroupent et organisent des festivités populaires, alors qu'un établissement, le *Colford Lodge*, s'installe et profite de sa grande réputation.

Saint-Colomban était d'abord peu développée sur le plan culturel et récréotouristique par manque d'attrait particulier. Mais au cours des dernières années, l'explosion démographique de la municipalité s'est inévitablement accompagnée d'un développement des infrastructures municipales et des services récréoculturels. Ainsi, l'administration municipale a injecté des ressources dans le but de développer l'accès à des sites et à des activités pour sa population.

D'abord, des camps de jour, très populaires en raison du grand nombre de jeunes familles, offrent des activités aux enfants et aux jeunes pendant la période estivale et la pause scolaire de l'hiver.

Déjà, on retrouve quelques installations sportives et récréatives. Entre autres, l'aménagement des parcs d'amusement dans différents secteurs de la municipalité fait partie des priorités et des investissements municipaux. D'ailleurs, en ce sens, au cours des derniers mois, s'est achevé l'aménagement d'un grand parc en plein cœur du village, lequel mettra à la disposition des citoyens, des terrains sportifs, des jeux pour enfants ainsi que des aires de repos et de rassemblement. En saison hivernale, des sentiers et cinq patinoires extérieures sont ouverts gratuitement à la population pour la pratique de différents sports, tels que le patin, le ski de fond et la raquette. La municipalité, avec l'aide de citoyens, a d'ailleurs participé à l'aménagement d'un sentier de glace d'une longueur de deux kilomètres.

De plus, par son service des loisirs et de la culture, la municipalité soutient l'action bénévole à l'intérieur de la municipalité. De façon concrète, elle apporte une aide technique aux différents groupes, associations et organisateurs d'événements désireux d'être actifs sur le territoire. Elle souligne aussi l'apport de ses bénévoles à la communauté en leur rendant hommage annuellement à la *Fête des bénévoles*. La vie communautaire de la municipalité de Saint-Colomban est riche. La présence de nombreux partenaires communautaires, tels que, par

exemple, la Maison des Jeunes, Hortifolie, le Club de l'Âge d'Or, le Club équestre Bonniebrook, la paroisse Saint-Colomban, facilite l'organisation d'activités attrayantes pour les citoyens.

Avec ses différents partenaires, la municipalité organise aussi, entre autres, pour ses citoyens une journée de sculpture sur glace, laquelle prend de plus en plus d'envergure, une fête de la famille, des collectes de sang, le concours des Maisons fleuries, une journée de sortie de ski.

D'autre part, en collaboration avec ses partenaires du milieu, la municipalité organise *La Fête du Printemps* depuis 2006, alors que sur la scène culturelle, elle rend possible l'événement des *Journées de la culture* depuis 1997; ce dernier consiste en une exposition des arts visuels et métiers d'art.

Aussi, non seulement, la municipalité encourage et soutient les initiatives locales en matière de loisirs et de développement communautaire, elle invite également sa population à participer à une gamme variée d'activités, lesquelles sont destinées à une clientèle de tous âges. Ainsi, elle élabore une programmation à toutes les saisons très diversifiée, adaptée aux goûts, intérêts et besoins de la population : danse, musique, peinture, karaté, photographie numérique, yoga, tai chi, tir à l'arc médiéval, gymnastique, ...

Ainsi, depuis 1985, un service de bibliothèque est offert aux Colombanois, en collaboration avec le *Réseau Biblio des Laurentides*. Des activités sont aussi organisées par le service de la bibliothèque : des conférences sur le vin, les lacs, des pièces de théâtre, des heures de conte pour les tout-petits, des concerts. Populaire et en continuelle expansion, la bibliothèque a connu plusieurs déménagements avant d'occuper, depuis 2005, le bâtiment municipal actuel au centre-village. Mais un nouveau déménagement avec des espaces plus spacieux l'attend dans les prochains mois.

Au niveau des fêtes populaires, le succès de la célébration de la *Fête nationale*, prise en charge par l'administration municipale depuis plusieurs années, ne peut être passée sous silence. De même, l'organisation d'un événement de grande envergure depuis 2004, en collaboration avec *Les Productions Equus*, la *Fête médiévale de Saint-Colomban*, se taille une place de choix sur la scène régionale en attirant des milliers de visiteurs sur son site pendant les festivités. Ce dernier événement, qui fait même de plus en plus parler de lui à l'extérieur de la région, a d'ailleurs motivé la municipalité à devenir membre, en 2007, de l'*Association touristique des Laurentides* (ATL).

Notons aussi la présence de deux terrains de golf et des cabanes à sucre sur le territoire.

La municipalité s'est aussi dotée d'outils de communication et de diffusion auprès de sa population. D'abord, un bulletin d'information, *Le Colombanois*, puis un site web (www.st-colomban.qc.ca). Ces outils constituent des éléments indispensables à l'animation de la vie récréative et culturelle à l'intérieur de la municipalité et contribue au développement du lien d'appartenance des citoyens envers leur entité municipale.

9.3 RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS MUNICIPAUX

La municipalité de Saint-Colomban dispose d'un budget pour l'exercice financier 2007 de 8,2 millions de dollars et la dette à long terme, selon le rapport financier pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2006, s'élève à 4,2 millions de dollars.

Les dépenses de fonctionnement de la municipalité se répartissent en 11 secteurs distincts. L'administration générale, la sécurité publique, le transport routier, l'hygiène du milieu et la santé et bien-être se partagent 69,7 % en 2007 et 67,5

% en 2008 des dépenses de fonctionnement. L'urbanisme, les loisirs et la culture comptent pour 15,8 % des dépenses en 2007, et 16,3 % en 2008. Alors que les frais de financement, d'investissement et d'affectations concernent 14,4 % des dépenses en 2007, pour 16,2 % en 2008.

DÉPENSES	2007		2008	
	$	%	$	%
Administration générale	1 311 929	16,05 %	1 399 400	14,55 %
Sécurité publique	1 609 552	19,68 %	1 999 297	20,79 %
Transport	2 076 355	25,39 %	2 261 210	23,51 %
Hygiène du milieu	700 399	8,58 %	824 039	8,58 %
Santé et Bien-être	3 500	0,04 %	3 800	0,04 %
Aménagement et urbanisme	387 963	4,74 %	501 354	5,21 %
Activités récréatives	618 634	7,57 %	709 035	7,37 %
Activités culturelles	288 843	3,53 %	360 630	3,75 %
Frais de financement	362 306	4,43 %	493 300	5,13 %
Activités d'investissement	503 860	6,16 %	652 865	6,79 %
Affectations	313 985	3,84 %	411 716	4,28 %
TOTAL	**8 177 326 $**	**100,00 %**	**9 616 646 $**	**100,00 %**

Le Colombanois, Municipalité de Saint-Colomban, Décembre 2007

RECETTES	2007		2008	
	$	%	$	%
Taxes générales	5 388 725	65,90 %	5 988 055	62,27 %
Réserve financière	385 131	4,71 %	561 701	5,84 %
Eau	90 500	1,11 %	96 075	1,00 %
Matières résiduelles	489 670	5,99 %	678 888	7,06 %
Service de la dette	46 062	0,56 %	290 818	3,02 %
Paiement tenant lieu de taxes	193 085	2,36 %	165 210	1,72 %
Autres revenus	1 382 280	16,90 %	1 551 170	16,13 %
Transfert	201 873	2,47 %	284 729	2,96 %
TOTAL	**8 177 326 $**	**100,00 %**	**9 616 646 $**	**100,00 %**

Le Colombanois, Municipalité de Saint-Colomban, Décembre 2007

Le tableau qui suit présente les dépenses d'investissement selon leur nature. Les chemins, rues, routes et trottoirs accaparent depuis 2003 plus du tiers des investissements de la municipalité, et suivent dans l'ordre les bâtiments, les parcs et terrains de jeux, ainsi que les véhicules.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT SELON LEUR NATURE								
Nature des dépenses	**2003**		**2004**		**2005**		**2006**	
	$	**%**	**$**	**%**	**$**	**%**	**$**	**%**
Parcs et terrains de jeux	-	0.0%	-	0,0%	218 975	13,9%	596 445	21,0%
Chemins, rues, routes et trottoirs	764 718	46,1%	506 414	33,7%	549 968	35,0%	971 403	34,4%
Bâtiments administratifs	283 508	17,1%	505 703	33,6%	192 878	12,3%	911 739	32,3%
Bâtiments communautaires et récréatifs	160 987	9,7%	410 321	27,3%	428 928	27,3%	228 618	8,1%
Véhicules	314 693	19,0%	32 770	2,2%	57 086	3,6%	46 987	1,7%
Autres infrastructures	134 968	8,1%	48 188	3,2%	125 025	8,0%	73 692	2,6%
Total	**1 658 874**	100,0%	**1 503 396**	100,0%	**1 572 860**	100,0%	**2 825 884**	100.0%

Source : Municipalité de Saint-Colomban, Décembre 2007

Parmi ces dossiers, il existe présentement un retard important au niveau des infrastructures routières. C'est pourquoi la municipalité a débuté, en 2003, un important programme de réhabilitation des chaussées, tant au niveau des rues collectrices que résidentielles.

9.4 TABLEAU-SYNTHÈSE – ÉQUITÉ ET COHÉSION SALARIALE

Forces

- Vie renouvelée et active
- Bon apport de taxes permettant le développement de services et moyens pour améliorer la qualité de vie de ses citoyens
- Présence de politiques culturelles et familiales récentes
- Partenaires locaux nombreux

Opportunités

Aujourd'hui → **Demain**

Faiblesses

- Infrastructures municipales rapidement dépassées par l'accroissement continuel de sa population
- Vaste réseau routier avec charge lourde d'entretien
- Vulnérabilité du réseau routier par l'exploitation résidentielle

Menaces

- Risque d'éparpillement et de dédoublement en lien avec le nombre de partenaires locaux et avec des mandats partagés
- Présence de politiques culturelles et familiales
- Partenaires locaux nombreux

10. Qualité de vie : concept intégrateur du DD

10.1 ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ

Si de nombreux citadins montréalais ont ciblé les abords des lacs et cours d'eau du territoire de Saint-Colomban pour établir leur chalet ou résidence secondaire dans la période des années 1930 à 1960, la majorité de ces habitations se sont transformées en résidences permanentes.

Certes, depuis les dernières années, la municipalité connaît un développement résidentiel rapide et majeur. À ce jour, bon nombre de terrains sur son territoire restent disponibles au développement résidentiel et rendent possible l'accueil de nouveaux citoyens.

La municipalité est toutefois en démarche de se doter d'un nouveau cadre afin de mieux s'outiller à gérer le futur développement résidentiel. Ces outils de gestion ont pour principal objectif de protéger le caractère propre au territoire, caractère qui sous-tend des valeurs environnementales en invitant l'humain à habiter sa nature, mais avec tout le respect qu'il lui doit.

10.2 VITALITÉ DU CENTRE-VILLAGE

L'histoire des anciens Colombanois et leur pauvreté peut expliquer en bonne partie le fait que le noyau villageois de Saint-Colomban soit demeuré rachitique. D'abord, faute de clientèle potentielle, les artisans, commerçants et professionnels se sont établis à l'extérieur du territoire de la municipalité. Puis à son tour, cette rareté de services a entraîné peu d'intérêt et l'option de se rapprocher du « village ».

Toutefois, depuis les dernières années, fruit des besoins, priorités et investissements municipaux, un certain centre-village se développe.

C'est en septembre 2001, avec la construction du nouvel hôtel de ville, que le visage actuel du centre-village commence à se modeler. À proximité, la construction de nouveaux locaux pour la bibliothèque qui voyait son besoin d'espaces s'accroître a suivi en janvier 2005. Puis, plus récemment, depuis l'été 2007, l'aménagement du parc *Phelan* avec ses différentes installations sportives vient animer le centre-village. Par la suite, sur la même lancée, la démolition d'un bâtiment abandonné depuis fort longtemps s'est actualisée.

Attirés par ce vent de développement et de renouveau, des entrepreneurs convoitent maintenant le centre-village pour leurs futurs projets de construction afin d'offrir davantage de services à la population près de leur milieu de vie.

10.3 SANTÉ PUBLIQUE

La santé est définie comme un état complet de bien-être physique, mental et social. (O.M.S., 1992)

Il est difficile d'obtenir des données précises portant sur la santé d'une communauté. Étant donné que ces informations ne doivent devenir nominatives mais qu'elles se doivent d'être objectives et exactes, leur accès s'en trouve compliqué.

L'accès à des informations plus générales en lien avec la santé de l'ensemble des citoyens de la région est toutefois possible.

Alors, au niveau de la région des Laurentides, l'*Institut de la statistique du Québec* apporte des informations quant à l'utilisation des services de la santé par

la population de la région des Laurentides. Ces données nous informent que les femmes de la région utilisent moins les services en général que celles du Québec, contrairement aux hommes des Laurentides qui ont recours un peu plus souvent aux services d'un professionnel de la santé et d'un médecin spécialiste que les hommes du Québec. De plus, l'ensemble des statistiques confirme que les femmes bénéficient davantage des services liés à la santé que les hommes.

Les données de 2003 concernant l'indice de masse corporelle (IMC), un des indicateurs reconnu pour évaluer la condition physique générale d'un individu, nous informent que les adultes de la région des Laurentides présentent davantage de surplus de poids que l'ensemble des Québécois et Québécoises.

Population selon l'indice de masse corporelle (%)										
	Région des Laurentides									
	1987		1992-93		1998		2000-01		2003	
	hes	fes	hes	fes	hes	fes	hes	fes	hes	fes
Poids normal	51,3	62,8	41,6	63,0	39,2	58,7	41,9	59,6	41,0	55,6
Embonpoint	38,3	17,7	48,6	24,7	45,3	24,3	45,0	25,0	43,3	27,3
Obésité	9,9	10,8	8,8	7,8	14,1	12,7	12,0	10,9	14,5	12,6
	Québec									
	1987		1992-93		1998		2000-01		2003	
	hes	fes	hes	fes	hes	fes	hes	fes	hes	fes
Poids normal	55,5	64,6	46,1	60,7	43,5	57,8	47,9	56,9	43,5	56,2
Embonpoint	35,1	19,9	42,5	23,6	42,6	25,6	37,9	25,5	41,1	25,3
Obésité	7,5	8,3	10,0	10,1	12,8	12,0	13,0	12,2	14,3	13,9

Source : Institut de la statistique du Québec

Depuis la dernière décennie, l'IMC des hommes de la région des Laurentides suit la tendance des hommes du Québec en connaissant de fortes hausses (+ 10,3 % et + 12 %). Les hommes sont donc davantage aux prises avec un problème d'embonpoint qu'avant, et plus particulièrement d'obésité.

Chez la population féminine des Laurentides, c'est l'embonpoint plutôt que l'obésité qui est à la hausse. Globalement, les femmes des Laurentides maintiennent mieux leur poids que les hommes et s'en sortent mieux que les

Québécoises, avec un taux d'augmentation de leur IMC de + 7,2 % comparativement à + 8,4 %.

Certes, les données enregistrées fluctuent et ont tendance à se stabiliser, voire s'améliorer, mais le constat, tant à l'échelle régionale que provinciale, est que le taux d'obésité a connu un accroissement remarquable depuis les 10 dernières années.

D'autre part, concernant la jeunesse de la municipalité, des commentaires des intervenants des milieux scolaire et de la santé soulèvent des problématiques plus complexes chez les jeunes de Saint-Colomban qui présentent des difficultés de communication et de socialisation en lien avec une atteinte neurologique.

Ces informations subjectives sont difficiles à objectiver vu l'absence de données compilées à ce sujet. Toutefois, certaines données statistiques fournies par le Réseau de la santé publique semblent confirmer le fait que légèrement plus d'enfants âgés de moins de 12 ans de Saint-Colomban, comparativement aux enfants des autres municipalités de la MRC, se trouvent en attente ou en cours de processus de réadaptation en lien avec un trouble du langage. Ainsi, toutes proportions gardées avec le nombre total de jeunes présents sur chacun des territoires, 1,0 % des enfants de Saint-Colomban ont été dits admissibles à l'obtention de services en lien avec un trouble primaire du langage (dysphasie) contrairement à un taux de 0,8 % pour l'ensemble des enfants du territoire de la MRC de la Rivière-du-Nord.

Il est clair que certaines familles migrent sur le territoire de la MRC, tant du nord que du sud, pour accéder à des services plus développés (ex. : classes spéciales, services médicaux et de réadaptation) dans le secteur de Saint-Jérôme. Mais aucun sondage ne portant sur le sujet, toutes ces hypothèses demeurent non vérifiées.

10.4 POLITIQUES MUNICIPALES POUR LA FAMILLE ET LA CULTURE

Dernièrement, soit en mai 2007, la municipalité de Saint-Colomban a élaboré et procédé à la première édition de sa politique familiale. Distribuée dans toutes les résidences de son territoire, cette politique engage les instances municipales, en collaboration avec ses partenaires, à « penser en fonction des familles » et à « les soutenir à travers toutes les actions qui seront privilégiées ».

Considérant les changements du visage démographique de Saint-Colomban depuis les dernières décennies et le fait que « la famille est au cœur du changement » observé, il apparaît justifié d'encourager l'utilisation de ressources municipales pour favoriser le bien-être et l'épanouissement des familles. De même, il est pertinent d'en faire une préoccupation, voire une priorité dans les prises de décision et les plans d'action municipaux.

La politique familiale élaborée s'appuie sur quatre grandes valeurs :

- Le **respect** de la diversité et des réalités des familles d'aujourd'hui,
- La **reconnaissance** de la famille comme premier acteur de sa destinée,
- Le **soutien** auprès de la famille en tentant de répondre à ses besoins, et
- L'**entraide** par l'encouragement du partage et de l'accessibilité des services.

À partir de ces valeurs, des principes directeurs ont été énoncés, ayant pour fonction essentielle de guider les décisions et les actions de la municipalité dans neuf domaines d'implication et d'intervention (habitation et urbanisme, service de garde, loisirs et culture, environnement, sécurité, santé et services sociaux, organisations familiales et communautaires, transports et situation des adolescents).

Par ailleurs, la municipalité de Saint-Colomban rejoint la sphère socioculturelle par le biais de sa nouvelle politique culturelle. En effet, des objectifs et moyens d'action y sont présentés afin de favoriser l'accès à des activités sociales et culturelles pour les familles. Il est d'ailleurs prévu que la nouvelle politique culturelle soit distribuée dans les résidences au cours des prochains mois.

Certes, Saint-Colomban ne possède pas de grand élément culturel distinctif, mais certains gestes axés sur la connaissance, la diffusion et la mise en valeur du patrimoine colombanois furent tout de même posés par des organismes, des particuliers et des instances gouvernementales au cours des dernières décennies. Le patrimoine culturel irlandais de la municipalité est davantage exploité, mais certains éléments gagneraient à être valorisés (ex. : vitraux de l'église).

L'absence de noyau villageois significatif dans la municipalité au cours des années, ainsi que l'absence, parmi les infrastructures municipales, d'installations particulières permettant l'accueil d'événements culturels de grande envergure n'ont pas facilité le développement d'une vie culturelle propre aux Colombanois. Les résidents ont plutôt développé l'habitude de se déplacer vers les municipalités avoisinantes pour la pratique de leurs activités culturelles.

L'église du centre-village est occasionnellement, depuis quelques années, le site de spectacles musicaux, mais ceux-ci sont généralement peu populaires, désavantagées par la proximité et la quantité des activités et événements offerts dans les plus grandes villes environnantes. Des expositions et spectacles sont tout de même présentés dans les infrastructures actuelles appartenant à la municipalité (ex. : hôtel de ville ou salle communautaire). Aussi, grâce à une entente de partenariat avec la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, des locaux dans différentes écoles sont mis à la disposition de la municipalité afin de permettre à ses résidents de pratiquer différentes activités dans leur milieu de vie.

10.5 TABLEAU-SYNTHÈSE – QUALITÉ DE VIE

Forces

- Priorité municipale connectée à la réalité de la collectivité (re : familles)
- Présence d'un grand centre urbain à proximité offrant divers services médicaux et paramédicaux

Opportunités

- Développer les services médicaux et paramédicaux dans la communauté
- Remettre en branle, avec la collaboration d'*Hortifolie*, le projet de jardin intergénérations écologique dans le centre villageois auquel est associée la création d'emplois (ex. : cuisine collective, casse-croûte santé, vente locale de produits du terroir bio)

Aujourd'hui → **Demain**

Faiblesses

- Absence d'infrastructure à vocation communautaire dans le milieu
- Pauvre accès à des services médicaux et paramédicaux par manque d'équipements et de ressources humaines et financières

Menaces

- Isolement social et vulnérabilité de certains groupes de population (enfants, aînés, personnes handicapées ou malades,…)

Bibliographie

Le guide du Réseau des agences régionales de l'énergie et de l'environnement (RARE) : *Objectif développement durable : comprendre & agir sur son territoire - Retour d'expériences et recommandations pour l'Agenda 21 local*

ARTH, E. et C., GAGNON (2005). *État des lieux de la communauté de Saint-Félicien dans une perspective de développement durable viable. Un premier pas vers un Agenda 21 local*, Université du Québec à Chicoutimi, Saguenay, 61 p.

GAGNON, C. (Éd) et E., ARTH (en collab. avec). (2007). *Guide québécois pour des Agendas 21e siècle locaux : applications territoriales de développement durable viable*, [En ligne].

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT, « Projet - *Plan de gestion des matières résiduelles 2004-2008 MRC de la Rivière-du-Nord* - Plan de mise en œuvre », www.bape.gouv.qc.ca.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Si la tendance se maintient… Perspectives démographiques, Québec et régions, 2001-2051 », www.stat.gouv.ca.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS, « Résumé de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* », www.menv.gouv.qc.ca.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS, *Loi 118 sur le développement durable*.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, RECYC-QUÉBEC, « Rapport de projet - *Caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel au Québec 2006-2007* - 10 décembre 2007 », www.recyc-quebec.gouv.qc.ca.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, RECYC-QUÉBEC, « Rapport-synthèse - *Caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel au Québec 2006-2007* », www.recyc-quebec.gouv.qc.ca.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, RECYC-QUÉBEC, « *Plan de gestion des matières résiduelles 2004-2008 MRC de la Rivière-du-Nord* », www.recyc-quebec.gouv.qc.ca.

JOURNAL *LA PRESSE*, « Migration des Québécois » - « Des banlieues de plus en plus loin », mardi 2 octobre 2007, cahier A, pages 2 et 3, Catherine Handfield.

JOURNAL *LE MIRABEL*, Le blogue de *Le Mirabel*, « L'écocentre victime de son succès », 27 novembre 2006, Marc Fradelin, *www.hebdosblogue.canoe.ca*.

LACHANCE, R., et MORISSET, M. (2004) *L'obsession du citoyen. Vade-mecum pour des Villes et Villages où il fait bon vivre*. Québec, Réseau québécois des Villes et Villages en santé.

LÉGER MARKETING, Indicateur municipal : sondage auprès des citoyens de la municipalité de Saint-Colomban, « Satisfaction des Colombanois à l'égard des services municipaux », juin 2005.

MUNICIPALITÉ DE BAIE-SAINT-PAUL, « Diagnostic du territoire de Baie-Saint-Paul dans une perspective de développement durable », octobre 2005, 42 p.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-COLOMBAN, La Société technique d'aménagement régional inc. (Sotar) (1999). « Plan de protection et de mise en valeur de la forêt habitée de Saint-Colomban », 52 p.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-COLOMBAN, « Suivi des lacs 2007 : Recommandations », Cindy Bernier (stagiaire en environnement), août 2007, 131 p.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-COLOMBAN, « Politique familiale de Saint-Colomban tout naturellement », mai 2007.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-COLOMBAN, *Le Colombanois*, Août 2006, volume 2, numéro 7, *www.st-colomban.qc.ca*.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-COLOMBAN, « Plan d'urbanisme » *(RÈGLEMENT N^O 588)*, Décembre 2007.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-COLOMBAN, « Participation citoyenne et démocratie », Projet pilote conseil municipal jeune, 2008-02-27.

MUNICIPALITÉ DE SOREL-TRACY, « Diagnostic de développement durable de la collectivité de Sorel-Tracy », Comité de parrainage de l'AG21L de Sorel-Tracy.

MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD, « Schéma d'aménagement et de développement révisé », Décembre 2006.

ORGANISATION DES NATIONS-UNIES (1992). *Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement*. Division du développement durable, *Rio de Janeiro*, 5 p.

ORGANISME NATIONAL STATISTIQUE DU CANADA, www.statcan.ca.

ROCHE, Vincent et GAGNON, Christiane (2004). *Éléments d'argumentation en faveur de l'introduction des Agendas 21 locaux au Québec*. Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale, Cahier de recherche R-05-2004, Université du Québec à Montréal, 79 p. et annexes.

THEYS, Jacques. (2002). *L'approche territoriale du développement durable : condition d'une prise en compte de sa dimension sociale*. Développement Durable et Territoires. Dossier 1: 1-18, [En ligne], http://www.revue-ddt.org.

TREMBLAY-NOËL, MATHIEU, Intervention dans le milieu, Sondage auprès des citoyens de la municipalité de Saint-Colomban, Essai intervention dans le cadre de la maîtrise en Management public de l'*Université de Sherbrooke*, novembre 2007.

Estat - site web.